

YAMAHA
TW200 2024
NEUF



RABAIS
 de **500\$**
 OU
 Financement
 à partir de
0,99%*

* Détails chez

TECH
 MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com

4093E1725

SEMAINE DU 28 AVRIL 2025

Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 17
 28 PAGES

ZONE
 circulaires



PP14-16

VENTE



Fête
 des
 mères

20% rabais
 à **50%**

sur **TOUTE** la marchandise
 à prix régulier jusqu'au 11 mai

Depuis 65 ans
 à votre service

BIJOUTERIE
JEAN ENR.

Service de réparation sur place.

29, av. de Gaspé Ouest
 Saint-Jean-Port-Joli
 418 598-6382
www.bijouteriejean.com

0165E1725



EN PAGE
 2

Quand la
 nature soigne
 le cœur

Carole Lévesque
 nous a quittés,
 p. 3

Inno-3B
 en eau trouble,
 p. 4

Venez me rencontrer
 chez



Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
 418 868-9623

9, rue Léo-Bourgoin, Rivière-du-Loup
 418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

4876H0825

5699H0525



ROYAL LEPAGE

KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
 Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
 vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

6008H2324

La puissance d'un groupe



OLIVIER
 KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
 418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
 418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

6008H2324



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Cindy Lambert, kinésiologue pour l'organisme communautaire l'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska, basé à La Pocatière, innove en lançant CœurNature. Ce programme de réadaptation cardiaque en pleine nature est destiné aux personnes âgées. Cindy l'a monté à l'occasion d'une étude universitaire.

« C'est un projet pilote qu'on souhaite voir se renouveler », explique Cindy. Depuis 30 ans, l'Arc-en-ciel du cœur accompagne les personnes ayant vécu un événement cardiaque, ou étant à risque de maladie cardiovasculaire. Il regroupe aujourd'hui plus de 250 membres actifs dans la région, et offre un encadrement supervisé par des kinésiologues dans deux salles d'entraînement situées à La Pocatière.

Le programme CœurNature, lancé avec une cohorte de dix participants pour une durée de onze semaines, vise à favoriser l'autonomie des personnes âgées en les initiant à l'activité physique en milieu naturel. L'idée a germé alors que Mme Lambert poursuivait un diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention par la nature et l'aventure (INA) à l'Université du Québec à Chicoutimi. « L'objectif est de sortir les gens des murs du centre pour les aider à rester actifs, mais aussi à reconnecter avec leur

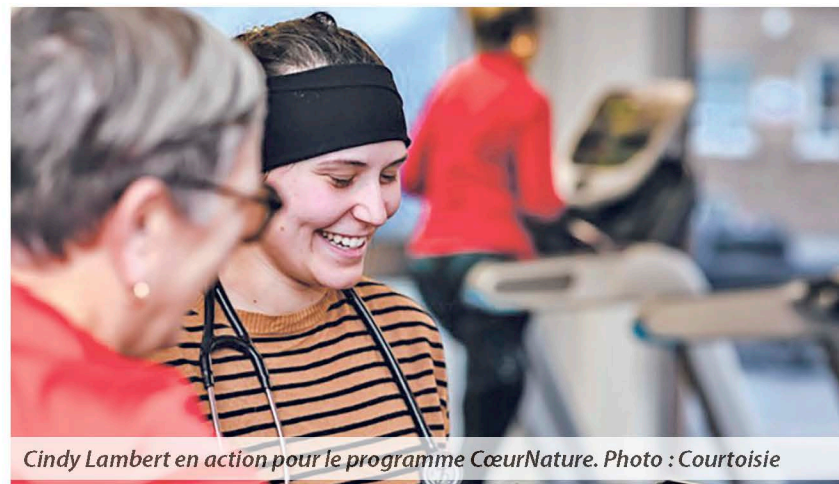
environnement, leur corps et leur esprit », dit-elle.

L'approche INA est en expansion au Québec, mais CœurNature se distingue comme le premier projet du genre ciblant une clientèle à la fois âgée et cardiaque. Les participants se rencontrent deux fois par semaine pour des activités progressives qui mêlent randonnée, pleine conscience, échanges de groupe et ateliers thématiques. La dimension sociale et mentale est aussi importante que la forme physique. « On travaille la santé globale, physique, mentale, sociale, et même cognitive », précise Mme Lambert.

Santé mentale

Une des sorties les plus marquantes de la cohorte a été, selon la kinésiologue, une rencontre avec une intervenante en santé mentale de l'organisme La Traversée, qui a guidé le groupe dans un exercice de pleine conscience en forêt. « Ces moments permettent aux participants de sortir de leur zone de confort, de

Quand la nature soigne le cœur



Cindy Lambert en action pour le programme CœurNature. Photo : Courtoisie

s'entraider, de se confier. Il y a beaucoup d'humanité dans ces activités », observe la kinésiologue.

L'Arc-en-ciel du cœur souhaite que ce projet pilote puisse être répété avec de nouvelles cohortes, si le financement le permet. Pour l'instant, les impacts du programme seront évalués en comparant les données récoltées en début et en fin de parcours. Le but à long terme est de libérer de la place dans les groupes réguliers de l'organisme, en accompagnant certains membres vers plus d'autonomie.

Entre-temps, toute personne intéressée à s'inscrire à l'Arc-en-ciel du cœur — que ce soit en prévention ou en post-réadaptation — peut le faire en consultant le site web arcenciolducoeur.ca. L'accès est facilité par une tarification

abordable, et par une prise en charge sécuritaire encadrée par des kinésiologues. « Avant d'intégrer un groupe, chaque personne passe une évaluation individuelle. On travaille en étroite collaboration avec les équipes de maladies chroniques du CISSS du Bas-Saint-Laurent », rappelle Mme Lambert.

Et pour ceux qui se demandent si la nature peut vraiment aider à guérir, la science semble le confirmer. Réduction de la tension artérielle, fréquence cardiaque plus stable, amélioration des marqueurs liés à l'insuffisance cardiaque, autant de bénéfices concrets pour une clientèle fragile. « On dit souvent que la nature fait du bien, mais aujourd'hui, on a les preuves », conclut Mme Lambert.

La consommation de cannabis à la hausse chez les 35 ans et plus

Au Québec, près d'un adulte sur cinq a consommé du cannabis en 2024, selon l'Enquête québécoise sur le cannabis réalisée récemment par l'Institut de la statistique du Québec. Si la proportion globale de personnes consommatrices est restée relativement stable depuis 2023, une hausse significative a toutefois été observée chez les 35 ans et plus, signe que cette substance touche désormais un éventail de plus en plus large de la population.

JOSÉ SOUCY

Les raisons invoquées par les usagers restent principalement liées au bien-être personnel : plaisir (80 %), détente (79 %), socialisation (69 %), ou encore amélioration du sommeil (45 %). Toutefois, un signal préoccupant émerge : 12 % des consommateurs déclarent le faire pour combler un besoin, ou en raison d'une dépendance, une hausse par rapport aux 9 % rapportés en 2022.

La fréquence d'utilisation varie considérablement. Environ 3 % des Québécois consomment du cannabis tous les jours, et plus de 4 %, de manière régulière. À l'opposé, une grande partie des usagers (42 %) en consomme moins d'une fois par mois, soulignant l'aspect souvent occasionnel de l'usage.

Le mode de consommation reste dominé par le cannabis fumé (81 %), suivi par les produits comestibles (32 %) et les gouttes orales (21 %). Le vapotage, utilisé par 25 % des usagers, suscite un intérêt particulier, surtout chez les jeunes. Toutefois, chez les 15 à 20 ans, la proportion de vapoteurs a diminué pour la première fois depuis le début de l'enquête, passant de 62 % à 57 %, ce qui pourrait refléter une sensibilisation accrue aux risques de cette pratique.

En ce qui concerne l'approvisionnement, la Société québécoise du cannabis (SQDC) est désormais la source principale pour 69 % des consommateurs, confirmant le rôle central que joue le réseau légal dans la distribution de cette substance. Néanmoins, plus du tiers des

usagers continuent de s'approvisionner par des circuits informels, comme la famille ou les amis.

En matière de perception, une majorité (61 %) de la population juge socialement acceptable une consommation occasionnelle à des fins non médicales, même si cette acceptabilité sociale est en léger recul. De plus, 86 % des répondants reconnaissent les effets négatifs du cannabis sur la capacité de conduire.

Enfin, un phénomène nouveau soulève des inquiétudes, puisque 1,9 % des répondants rapportent un cas de consommation accidentelle de cannabis, que ce soit par une personne ou par un animal, révélant ainsi un enjeu grandissant de sécurité. En somme, la consommation de cannabis s'enracine dans les habitudes québécoises, mais ses formes, ses raisons et ses conséquences évoluent au fil du temps.

Rappelons qu'en Côte-du-Sud, une seule succursale de la SQDC a pignon sur rue, soit celle située à Montmagny, sur le boulevard Taché Est.

Soirée en mou avec les Gens d'affaires de Saint-Pascal

Le comité d'animation commerciale des Gens d'affaires de Saint-Pascal vous convie à son incontournable soirée de réseautage, le vendredi 30 mai à 18 h au centre socioculturel. Cette année, pas de fla-fla : ambiance relaxe garantie, repas réconfortant, musique live... et coton ouaté obligatoire !

Le concept est simple : on mise sur le confort et la convivialité pour échanger entre collègues, partenaires et commerçants de la région. Le code vestimentaire ? Du mou, rien que du mou. Cravates, talons et robes chics sont interdits. Pour être dans le ton, commandez votre coton ouaté directement sous le lien d'inscription. Le coût de participation est de 60 \$, incluant un repas style chalet, une consommation et l'animation musicale en soirée. Date limite d'inscription : 7 mai. Toutes les infos sur : <http://bit.ly/3RvY3vC>. (M.L.)

DÉCÈS DE CAROLE LÉVESQUE

Une vie au service des autres

« Cette soirée, elle est à nos membres. Parce que dans le fond, on est là pour eux autres. » Ces mots, Carole Lévesque les a prononcés lors d'une entrevue accordée au Placoteux à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est (APHK) en octobre 2024. Ceux-ci résument avec simplicité la vision que portait celle qui a quitté ce monde le 16 avril dernier.

MARC LAROUCHE

Directrice générale de l'APHK depuis la fin des années 1980, Carole Lévesque a vu défiler des générations de membres, de collègues, de familles. « On a vu passer beaucoup de gens à l'APHK. Plusieurs nous suivent toujours d'ailleurs », disait-elle avec une certaine émotion. Cette soirée d'anniversaire lui avait donné l'occasion de prendre du recul, de constater le chemin parcouru. « On a mis en place la résidence, on a une nouvelle bâtisse, on a nos locaux, on a développé des ateliers de travail... Quand on se met à prendre du recul, on voit qu'on a quand même accompli beaucoup de choses. »

Malgré cette liste impressionnante de réalisations, Carole Lévesque n'a jamais cherché à tirer la couverture à elle. Ce soir-là, elle insistait pour souligner le rôle des membres, qu'elle connaissait bien et qu'elle tenait à valoriser. « Ils méritent ça », affirmait-elle en parlant des certificats et

des trophées qu'elle allait remettre en toute discrétion, chacun accompagné d'une petite phrase personnalisée. « Pour les remercier, les apprécier... une petite phrase aussi par rapport à qui ils sont, pour souligner qu'ils sont uniques. »

Attachement profond

Son attachement profond envers les 170 membres d'alors transparait dans chacun de ses propos. Il y avait des personnes handicapées et leurs proches, mais aussi des membres amis, issus de la communauté. Les actions de l'organisme, sous sa direction, se déployaient dans plusieurs sphères : activités sociales, développement de l'autonomie, aide à la défense des droits, et même la gestion d'une résidence de logements adaptés. « On a des activités, des loisirs, mais aussi des choses qui leur permettent de développer leur autonomie, des champs d'intérêt. Et on est là aussi quand ils ont besoin d'aide...



Carole Lévesque, au centre, entourée du conseil d'administration de l'APHK. Photo : Marc Larouche

Faut faire respecter leurs droits. »

Sur la question de l'évolution de la cause, elle gardait un regard réaliste, lucide. « Oui, ça a évolué. Mais c'est sûr qu'il y a toujours du travail à faire. Il ne faut jamais baisser les bras. Le nerf de la guerre, c'est l'argent. Tout coûte cher. L'accessibilité aussi, ce n'est pas bon marché. » Elle soulignait aussi l'importance de la sensibilisation, encore et toujours nécessaire.

Ce soir-là, tout le monde s'était mis beau et belle. « C'est une vraie soirée de gala », avait-elle dit en esquissant un large sourire de satisfaction qui fait désormais partie des souvenirs que tous garderont de cette femme exceptionnelle : humble, entière, proche des siens. Une femme qui a mis sa vie au service des autres sans jamais chercher la reconnaissance.

Moins de risque de décrochage scolaire en Chaudière-Appalaches

PRÉCA, Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches, observe une diminution importante du risque de décrochage scolaire chez les jeunes de la région. Cependant, malgré cette statistique encourageante, des préoccupations subsistent quant à la persévérance scolaire et à la réussite éducative à la suite du dévoilement des résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) de 2022-2023.

La pandémie a eu un impact considérable sur le bien-être des jeunes. Les effets négatifs sur la santé mentale et la motivation scolaire ont été particulièrement marqués chez les filles, les adolescents plus âgés, et ceux ayant des conditions de santé préexistantes. De plus, de nombreux jeunes estiment que la COVID-19 a compromis leur expérience d'apprentissage à l'école. Cette situation touche plus particulièrement les jeunes qui ne reçoivent qu'un faible ou moyen soutien social de la famille, des amis ou de la communauté; ainsi que ceux n'ayant qu'un faible ou moyen niveau de participation à la vie scolaire et communautaire. Également touchés sont ceux présentant un faible sentiment d'appartenance à l'école, et ceux dont la supervision parentale est limitée.

De surcroît, en 2021 selon le Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire – Édition 2023 (corrigée), dans la région de Chaudière-Appalaches, 3800 jeunes ont terminé le secondaire. Parmi eux, 394 (10,4 %) sont sortis sans diplôme ni qualification, ce qui est considérable. Presque

un garçon sur cinq (17,9 %) accuse un retard à l'entrée au secondaire, un taux supérieur à la moyenne provinciale (13,5 %). Une diminution de l'engagement scolaire est observable, particulièrement chez les élèves de première secondaire, ainsi qu'une baisse de l'attrait pour l'école. Sur le plan cognitif, cela se traduit par des retards dans les apprentissages, et par des difficultés de concentration et de mémorisation. De plus, les jeunes manquent d'autonomie, et rencontrent des difficultés d'organisation et de planification.

Travail des jeunes : une situation préoccupante

Les résultats de l'EQSJS révèlent que les deux tiers (68,1 %) des élèves du secondaire de Chaudière-Appalaches ont travaillé durant l'année scolaire. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2016-2017, mais le taux de travail des jeunes de la région reste considérablement plus élevé que la moyenne du reste de la province, qui se situe à 50,6 %.

Les jeunes qui travaillent consacrent plus d'heures à leur emploi qu'auparavant, une tendance particulièrement

marquée chez les élèves de secondaire 2 et 3. Une augmentation importante du nombre de jeunes travaillant entre 11 et 15 heures par semaine est en effet observée. Cette tendance est particulièrement préoccupante, puisque selon l'Enquête sur la santé psychologique des 12-15 ans, les jeunes qui travaillent plus de 15 heures par semaine ont un faible attrait pour l'école, et rapportent plus souvent souffrir d'anxiété ou de dépression.

À noter également que presque deux élèves sur trois (62,8 %) ont consulté un professionnel de la santé ou ont été absents de l'école à la suite d'une blessure au travail.

Estime de soi fragilisée

L'EQSJS met également en lumière que l'estime de soi des jeunes est mise à mal. Il y a une augmentation importante des jeunes affirmant avoir un faible niveau d'estime de soi, un constat encore plus marqué chez les filles (42,8 %) que chez les garçons (22,1 %). Parallèlement, c'est une diminution de moitié des filles qui affirment avoir un niveau élevé d'estime de soi (16,8 % en 2010-2011 et 8,3 % en 2022-2023).

Face à ce portrait préoccupant, PRÉCA lance un appel aux parents et à la communauté afin de soutenir les jeunes, et de les aider à surmonter ces défis.

Source : PRÉCA



Diminuer le risque de décrochage scolaire est l'affaire de toute la communauté. Photo : Helena Lopes, Unsplash

La Loterie des Chevaliers de Colomb[®]
Conseil 5425 Ste-Anne

Édition 2025
La Chasse à l'As de Trèfle

Gagnant de la semaine #15 :
M. Noel Beaulieu de La Pocatière.
Il a pigé le six de cœur et mérite le lot hebdomadaire de 90\$. Le prochain lot progressif est estimé à 2 800\$ pour le tirage suivant.

1423E1725

INNO-3B cherche un nouveau souffle

Alors que les actifs de l'entreprise INNO-3B ont récemment été mis en vente par appel d'offres sans qu'aucun acheteur se manifeste, la situation demeure floue quant à l'avenir de cette entreprise technologique liée à un projet communautaire unique à l'église de Saint-Pacôme.

MARC LAROUCHE

« Une transaction de vente est prévue pour le 5 mai. Un communiqué de presse sera publié pour l'annoncer. Des appels d'offres publics ont dû être lancés dans le but de se conformer aux obligations avec certains créanciers institutionnels. Mais INNO-3B n'est pas en faillite », a précisé Martin Brault, président-directeur général de l'entreprise, joint par *Le Placoteux*.

Cette mise au point survient alors qu'un document de la firme Mallette Syndics et gestionnaires, dont *Le Placoteux*

a obtenu copie, annonçait en mars la vente publique des équipements et des actifs de l'entreprise. Ceux-ci comprennent notamment cinq modules de production, de la propriété intellectuelle, du mobilier spécialisé et des brevets technologiques. Personne ne s'est présenté le 4 avril, jour de la vente.

Une longue saga

Ce revers s'ajoute à un long historique d'incertitudes et de tensions entourant le partenariat entre INNO-3B et

les Jardins du clocher (JDC), propriétaire de l'église de Saint-Pacôme. Le projet initial, lancé il y a six ans, visait à transformer ce lieu patrimonial en un espace de production de légumes et de végétaux en agriculture verticale dans un environnement contrôlé. Une technologie développée par INNO-3B devait assurer à la fois des revenus pour préserver l'église, et un chauffage naturel grâce à la chaleur générée. La production n'a jamais atteint un niveau suffisant pour assurer la viabilité du modèle économique.

En 2023, une nouvelle orientation du projet a été présentée, misant cette fois sur des activités communautaires en lien avec l'autonomie alimentaire. *Le Placoteux* rapportait dans un article de mars 2024 qu'INNO-3B s'était engagée à trouver un opérateur pour faire fonctionner les tours

de production déjà installées, tout en payant un loyer à JDC, ce qui ne s'est pas concrétisé.

Selon nos informations, INNO-3B devrait toujours 58 000 \$ aux JDC, et ne paierait plus de loyer depuis juillet 2024. Ses équipements ont aussi été sortis de l'église. Le projet d'autonomie alimentaire reste au point mort, l'église demeure sans usage actif, et a été mise en vente par l'OBNL en juillet 2024. Aucun acheteur ne s'est encore manifesté, et les JDC tentent de maintenir le cap grâce à une éventuelle subvention Novoclimat et de nouvelles initiatives communautaires.

Les prochaines semaines seront déterminantes pour INNO-3B, avec cette transaction annoncée par M. Brault pour le 5 mai.

L'innovation s'enracine au Kamouraska

Une dizaine de projets issus de la MRC de Kamouraska bénéficient d'un appui financier du Fonds de soutien à l'innovation du Bas-Saint-Laurent. Répartis dans plusieurs municipalités, ils illustrent la diversité et la force d'innovation du territoire.

« Les projets déposés étaient nombreux, variés, et provenaient de toutes les MRC, ce qui témoigne de la vitalité et de l'esprit novateur qui anime notre région », affirme Chantale Lavoie, présidente du conseil d'administration du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent. Selon elle, ces projets permettront d'acquérir de nouvelles compétences, d'accéder à de nouveaux marchés, et de stimuler la croissance régionale.

Parmi les 36 projets retenus à l'échelle du Bas-Saint-Laurent, dix proviennent de la MRC de Kamouraska. Ensemble, ils participent à une enveloppe totale de 2,23 M\$ injectée par le Fonds, à laquelle s'ajoutent des apports privés et publics pour un investissement global de plus de 6,6 M\$.

À Sainte-Anne-de-la-Pocatière, les entreprises À travers champs et Agroénergie de l'Est – coop de solidarité ont été sélectionnées, tout comme Le Labo solutions brassicoles, reconnu pour ses ferments utilisés dans les microbrasseries.

Les Industries Desjardins, de Saint-André-de-Kamouraska, ont également



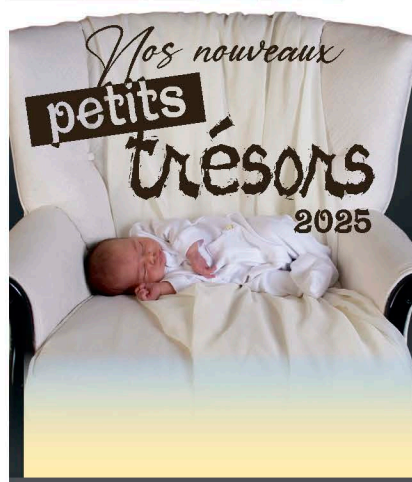
La ministre Maité Blanchette Vézina.
Photo : Courtoisie

été choisies. À Saint-Pascal, ce sont Atelier du partage, Le Kamouraska mycologique et Potions boréales qui profiteront de ce soutien. À La Pocatière, Graphie 222 et Fou du cochon mettront à profit ce financement pour innover dans leurs domaines respectifs. Enfin, Total fabrication, située à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, figure aussi sur la liste.

« Je suis heureuse que ces nombreuses initiatives voient le jour dans le Bas-Saint-Laurent grâce à la participation financière de notre gouvernement », déclare la ministre Maité Blanchette Vézina, soulignant l'impact de l'innovation sur l'économie locale. (M.L.)



Martin Brault d'INNO 3-B. Photo : Archives Le Placoteux



Félicitations!

LE 27 MARS
Liam, enfant de Jessie Bélanger et Sébastien Jean de L'Islet.

LE 8 AVRIL
Liam, enfant de Mélanie Boulet et Marc Thibeault de Montmagny.

<p>Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Télé. : 418 492-9706 www.leplacoteux.com</p>	<p>Financé par le gouvernement du Canada</p> <p>Canada</p>	<p>RS RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRE PUBLICITAIRE</p>	<p>Impression QUÉBECOR Média</p>	<p>Distribution Postes Canada</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p>
	<p>DIRECTION GÉNÉRALE Louis Turbide (poste 105) direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com Marc Larouche (poste 103) Journaliste et chroniqueur José Soucy (poste 104) Journaliste, chroniqueur et webmestre</p> <p>RÉVISION Éliane Vincent</p>	<p>VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com Édith Lévesque (poste 109) edith@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p>	<p>Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Philippe Paradis, président Gabriel Landry, vice-président Marjorie Ouellet, secrétaire Félix Bernier, administrateur</p>	<p>hebdo QUÉBEC</p> <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

DÉCÈS DU PAPE FRANÇOIS Mgr Goudreault ne garde que de bons souvenirs

L'émotion était palpable pour Mgr Pierre Goudreault, évêque de La Pocatière, suite à l'annonce du décès du pape François. Celui qui l'avait nommé à la tête de son diocèse s'est éteint le lundi 21 avril à 7 h 35, heure de Rome, à la résidence Santa Marta au Vatican. Il avait 88 ans.

Le Saint-Siège a confirmé que le pontife a succombé à un accident vasculaire cérébral, suivi d'un coma, et d'une défaillance cardiaque irréversible. Sa mort survient un mois après une hospitalisation prolongée pour une double pneumonie. Malgré la maladie, l'évêque de Rome avait tenu à prononcer sa bénédiction *urbi et orbi* à Pâques, depuis un fauteuil roulant. Il venait par ailleurs de rencontrer, la veille de son décès, le vice-président des États-Unis J.D. Vance.

Une écoute bienveillante

Pour Mgr Goudreault, qui l'a rencontré à plusieurs occasions, le vicaire du Christ était bien plus qu'un chef spirituel. «J'ai eu l'occasion de le rencontrer à cinq reprises. La dernière fois, c'est au début décembre,

quand je l'ai visité à titre de vice-président de la Conférence des évêques catholiques du Canada. J'ai eu le bonheur de passer une demi-heure avec lui, avec seulement son secrétaire. C'était très intime d'échanger avec lui sur la situation ici au Québec et au pays, concernant les défis de la mission. À chaque fois que je l'ai rencontré, j'étais toujours très touché par son accueil, mais aussi par son écoute bienveillante. Quand on rencontrait le pape François, c'était toujours un moment unique, comme si c'était seulement nous qui comptions à ses yeux à ce moment-là», dit-il au *Placoteux*.

François, premier pape originaire des Amériques (Argentine), premier jésuite ainsi que premier pape non européen

depuis plus de 1200 ans, aura marqué l'Église par sa simplicité et sa proximité avec les plus vulnérables. «Je peux le décrire également, je dirais, comme un pasteur vraiment bienveillant. C'était un homme d'une foi profonde, avec aussi un grand souci pour les plus petits, les pauvres, et également les réfugiés. Il avait cela beaucoup à cœur! C'est aussi un homme qui a promu abondamment la sauvegarde de la Terre, notre maison commune. Il était aussi très engagé pour que l'Église soit plus missionnaire, je dirais plus synodale, c'est-à-dire une manière d'être qui articule communion, mission et participation, donc une manière de vivre l'Église, de valoriser les différences, et de développer l'implication active de tous.», ajoute-t-il.

Mgr Goudreault souligne également la chaleur des échanges qu'il a eus avec le Saint-Père, surtout en espagnol, l'une des deux langues maternelles du pape. «C'est un homme qui était habité d'une joie profonde, avec beaucoup d'humour, et je pense que le trait qui le décrit bien, c'est sa proximité avec les gens de toutes catégories. Lors de mes visites, bien souvent,



Le pape François. Photo : Wikimedia Commons

il savait me traduire beaucoup d'humour. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de lui parler en espagnol. Il l'appréciait toujours, parce que je le rejoignais un peu plus dans une de ses deux langues d'origine», conclut Mgr Goudreault.

Les funérailles du pape François ont eu lieu à Rome le 26 avril. Il a été inhumé à la basilique Sainte-Marie-Majeure, conformément à ses volontés. Un conclave se tiendra d'ici la mi-mai pour désigner son successeur.

Églises en détresse

Chaque année, au Québec, selon le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), 50 églises ferment, sont vendues ou démolies, et la cadence s'accélère. L'organisation estime que le tsunami est devant nous, et que tout retard dans l'entretien de ces bâtiments rendra les coûts de projets encore plus élevés.

MARC LAROUCHE

Dans les régions de L'Islet et du Kamouraska, plusieurs églises patrimoniales ont déjà bénéficié du soutien du CPRQ. C'est notamment le cas des églises de L'Islet, de Saint-Jean-Port-Joli, de Saint-André, de Saint-Denis et de Saint-Pascal. L'église de Saint-Joseph-de-Kamouraska, quant à elle, a entamé une requalification permettant à l'édifice de

se redéfinir tout en conservant sa valeur patrimoniale.

Le CPRQ célèbre son 30^e anniversaire, ainsi que les cinq ans du programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux. Ce programme, soutenu par le gouvernement du Québec, vise à transformer des églises délaissées en espaces adaptés aux besoins actuels des collectivités. À travers la province, des projets exemplaires ont vu le jour grâce à la mobilisation des citoyens, des experts et des municipalités. À Saint-Gédéon, au Lac-Saint-Jean, l'église est devenue un centre multifonctionnel. À Saint-Irénée, elle a été intégrée à l'Académie de musique du Domaine Forget. À Sutton, une église baptiste a été reconvertie en espace communautaire intergénérationnel.

Le CPRQ affirme qu'un sondage mené en février révèle que 91 % des Québécois appuient la transformation des églises de leur quartier en lieux culturels ou communautaires, à condition qu'elles conservent leur cachet patrimonial. De plus, 83 % estiment que le gouvernement devrait maintenir ou augmenter les fonds dédiés à leur conservation ou à leur requalification.

En 2024, près de 250 demandes ont été soumises au CPRQ dans le cadre de ses deux programmes, totalisant un besoin de financement de 87 M\$. Ces demandes concernent notamment des églises monumentales comme la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, et des églises en transformation comme celle de Berthier-sur-Mer, qui accueillera bientôt une bibliothèque et les bureaux municipaux.

Depuis 1995, le Québec a investi 488 M\$ dans la restauration et la requalification de plus de 3500 lieux de culte à valeur patrimoniale, anciens comme modernes. Cette politique publique contribue à la pérennité du bâti existant,

à la réduction des déchets liés à la démolition, et à la lutte contre les changements climatiques en évitant de nouvelles constructions.

L'impact de ces projets dépasse le patrimoine. Selon une étude économique de SECOR-KPMG, ceux-ci ont généré plus de 8000 emplois directs et indirects, une valeur ajoutée de plus de 600 M\$, et des recettes de plus de 42 M\$ pour l'économie québécoise. Le CPRQ rappelle que la conservation des églises ne concerne pas uniquement des pierres et des clochers, mais qu'elle touche directement à l'histoire, à l'identité, et à la cohésion sociale des communautés.



L'église de Saint-Joseph-de-Kamouraska. Photo : Archives Le Placoteux

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du Centre Accueil-Partage du Kamouraska

Mardi 6 mai 2025 à 13 h 30
au Centre socioculturel (salle Polyvalente)
situé au 470, rue Notre-Dame à Saint-Pascal.

Invitation à tous!

*L'équipe du Centre Accueil-Partage du Kamouraska,
secteur Saint-Pascal*

La ministre Christine Fréchette en Côte-du-Sud

La ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie Christine Fréchette était de passage en Côte-du-Sud récemment, à l'invitation du député de la circonscription Mathieu Rivest. La journée visait à favoriser un dialogue direct avec les entreprises locales sur divers enjeux économiques, notamment en lien avec les incertitudes liées aux menaces tarifaires du président états-unien.

JOSÉ SOUCY

Organisé en collaboration avec les chambres de commerce du territoire et les MRC de Kamouraska, L'Islet et Montmagny, l'événement a rassemblé une quinzaine d'entreprises sélectionnées pour leur contribution stratégique au tissu économique régional. La rencontre s'est tenue à la Vigie de Saint-Jean-Port-Joli, en présence des représentants du développement économique des trois MRC.

« La journée a été essentielle pour établir un dialogue direct avec nos entrepreneurs et les acteurs économiques de la région. Les défis auxquels nous faisons face, notamment en matière de tarifs douaniers, nécessitent une écoute attentive et une collaboration étroite. Je suis convaincu que c'est ensemble, en tenant compte des réalités du terrain, que nous pourrions développer des solutions efficaces pour soutenir la croissance de Côte-du-Sud », a affirmé Mathieu Rivest.

La ministre et le député ont ensuite visité l'usine Alstom à La Pocatière. Cette

visite a permis des échanges avec les dirigeants et les travailleurs sur les perspectives de développement et les défis de l'industrie dans un contexte de transformation économique.

Un point de presse conjoint a ensuite été tenu à Cap-Saint-Ignace, où un investissement gouvernemental totalisant 2 157 000 \$ a été annoncé. Cette somme, provenant notamment d'Investissement Québec, appuiera un projet d'acquisition d'équipements spécialisés de l'entreprise Paber Aluminium. L'investissement global de plus de 4,3 millions de dollars vise essentiellement à accroître la productivité de l'entreprise et à soutenir sa croissance.

« J'ai été très heureuse de passer la journée avec mon collègue Mathieu. Suite à son invitation, il était important pour moi de rencontrer les acteurs locaux qui contribuent à la vitalité économique de la région. Ces échanges sont essentiels pour mieux comprendre leurs besoins et leurs défis, et pour soutenir leur

développement dans un environnement économique en constante évolution », a déclaré Christine Fréchette.

La journée s'est conclue à Montmagny, lors d'un cinq à sept au café-bistro Au coin du monde réunissant les participants du matin et plusieurs élus locaux. Ce moment convivial a permis de prolonger les échanges dans un cadre informel propice au réseautage.

Les mesures

Plusieurs mesures ont récemment été mises en place pour soutenir les entreprises québécoises confrontées aux enjeux liés aux marchés étrangers. Le Chantier productivité, une bonification du programme ESSOR, soutient les projets d'investissement axés sur la performance. Le programme Panorama, doté de 200 M\$, accompagne quant à lui les entreprises souhaitant diversifier leurs exportations. De son côté, la Caisse de dépôt et placement du Québec propose un programme d'aide à la productivité et à la transition vers de nouveaux marchés, afin de réduire la dépendance au marché des États-Unis.



Christine Fréchette et Mathieu Rivest.
Photo : Bureau de Mathieu Rivest

Le CPI fête 15 ans d'accompagnement personnalisé

Depuis 15 ans, le Centre de perfectionnement individualisé (CPI) d'Extra formation, affilié au Cégep de La Pocatière, transforme les trajectoires professionnelles d'adultes en quête de renouveau ou de perfectionnement.

« Le CPI est un service précieux pour notre communauté. Il permet à des personnes, souvent en transition professionnelle, de reprendre confiance en leurs capacités et d'entrevoir de nouvelles perspectives », affirme Kassia Heckey, directrice d'Extra formation.

Partenaires, personnel et apprenants se sont rassemblés récemment pour souligner ce jalon créé pour offrir une formation sur mesure en bureautique, en langues ou en comptabilité. Le CPI a su s'adapter aux besoins changeants des individus comme des entreprises, avec une offre souple, en présence, à distance ou en mode hybride.

« Depuis 15 ans, le CPI soutient activement les apprenants et les entreprises

de notre région. Il incarne les valeurs d'accessibilité, de rigueur et d'engagement qui nous sont chères », rappelle Steve Gignac, directeur général du Cégep de La Pocatière.

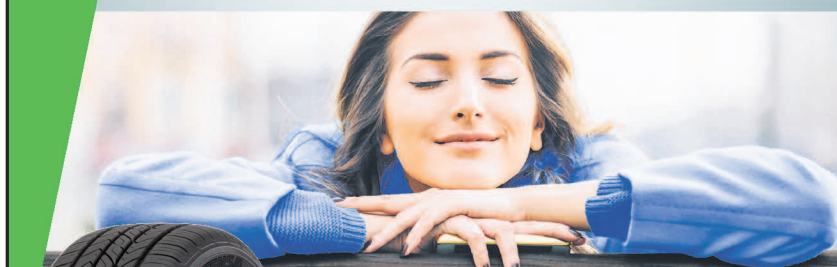
Présent dans les MRC de Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Chaudière-Appalaches et Témiscouata grâce à ses installations à La Pocatière, de Montmagny et de Témiscouata-sur-le-Lac, le CPI a permis à des centaines de personnes de retrouver leur élan professionnel.

La soirée a aussi été l'occasion de remercier les partenaires comme Services Québec et AFSL Pro, ainsi que les formatrices comme Line Morin, saluée pour son accompagnement humain et bienveillant. (M.L.)



Depuis ses débuts, le CPI incarne une vision de la formation continue centrée sur l'individu, sa réalité, ses ambitions et son potentiel. Photo : Courtoisie

RELAXEZ... ON A NÉGOCIÉ POUR VOUS!



TOYO TIRES®

DU 15 MARS AU 31 MAI 2025

OBTENEZ

60\$

DE REMISE POSTALE

à l'achat de 4 pneus
EXTENSA A/S II de TOYO TIRES®

Les RABAIS POSTAUX du printemps peuvent
atteindre jusqu'à **100\$** (sur certains autres produits)

Pas de stress, il y a



point-s.ca/pneusfm

PNEUS FM inc.

595, BOULEVARD HÉBERT, SAINT-PASCAL
418.492.6035 1.800.463.1375
MÉCANIQUE 418.492.2907

*Offre valide à l'achat de 4 pneus neufs sélectionnés,
du 15 mars au 31 mai 2025. Détails en magasin.

0069H1325

Nancy Dubé passe le flambeau à la CCKL

C'est une page d'histoire qui se tourne à la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL). Après six années de loyaux services, Nancy Dubé, directrice générale de l'organisme, amorce une transition vers un nouveau chapitre professionnel en ayant avec une feuille de route éloquent. L'impact de son leadership sur la vitalité économique régionale aura été indéniable.

JOSÉ SOUCY

« On m'a engagée en juin 2019 pour redonner vie à cet important organisme de développement économique qu'est une chambre de commerce locale, et nous pouvons dire que nous avons réussi. Il est maintenant temps pour moi d'ouvrir la porte à un nouveau chapitre professionnel, qui est pour l'instant encore inconnu », a déclaré Mme Dubé.

Une croissance fulgurante

Sous sa gouverne, la CCKL a connu une croissance fulgurante : les cotisations

des membres ont bondi de 80 %, les revenus ont crû de 158 %, et les ventes de certificats d'achat régional ont explosé de 556 %. Les partenariats financiers ont également enregistré une hausse impressionnante de 600 %.

Malgré ce départ de la direction, Nancy Dubé demeurera présente pour assurer une transition harmonieuse, et poursuivra son engagement auprès de la CCKL à titre de consultante. « La CCKL, c'est comme mon bébé, c'est comme

une petite entreprise que j'ai remise sur pied, alors c'est sûr que je vais me rendre disponible pour le conseil d'administration pour la suite. Le CA est aussi devenu comme une petite famille d'affaires, alors ce n'est vraiment pas un "adieu", mais plutôt un "à tantôt". J'ai tellement appris durant ces six années, et je serai éternellement reconnaissante envers tous ceux et celles qui m'ont fait confiance. Quelle belle aventure ! », ajoute-t-elle.

Son passage aura également été ponctué de reconnaissances : personnalité de l'année 2021 journal *Le Placoteux*, coprésidente de l'Alliance des chambres de commerce de Chaudière-Appalaches depuis 2022, finaliste au Gala de la FCCQ en 2023, et plus récemment, récipiendaire de la Médaille du roi Charles III pour son engagement régional.

Gabriel Hudon, président de la CCKL de 2010 à 2013 et de 2021 à 2024, souligne la rigueur et la générosité du leadership exercé par la directrice générale. « Nancy a relevé le mandat qui lui était confié avec brio. Son dynamisme et son dévouement à la CCKL n'ont été que positifs. Comme Nancy a la CCKL tatouée sur le cœur, elle pense à l'avenir en planifiant la relève, ce qui permettra à notre organisation de poursuivre son mandat. »

« Nancy, par son grand dynamisme, son énergie et sa disponibilité, a su donner sa couleur à la Chambre. Nancy a notre belle région à cœur, et ça se voyait tous les jours, à chaque intervention », ajoute Frédéric Léonard, président de la CCKL.



Nancy Dubé.

Photo : Archives Le Placoteux

Boucler la boucle

Pour l'instant, au niveau professionnel, Mme Dubé n'a pas de plan. « Je me lance dans le vide comme je l'ai fait souvent dans ma carrière. Je voulais surtout prendre le temps d'accompagner le CA dans l'embauche, la formation et la transition, car un poste de direction de chambre de commerce a plusieurs particularités ne représentant pas une taille unique. Et ce n'est pas dans mes valeurs de partir en deux semaines, alors que j'ai contribué à remonter la Chambre. Je veux maintenant bien fermer la boucle, tout en m'assurant d'une bonne passation des pouvoirs », conclut-elle.

Le conseil d'administration annoncera bientôt le processus de recrutement afin de pourvoir le poste.

Une soirée pour soutenir les étudiants



Le juge Daniel Dumais. Photo : Courtoisie

La Fondation du Cégep de La Pocatière tiendra la troisième édition de son cocktail dînatoire Desjardins le jeudi 5 juin dès 17 h, au Club de golf de Saint-Pacôme. L'objectif est d'amasser des fonds pour appuyer les étudiants dans le besoin des campus de La Pocatière et de Montmagny.

L'événement mettra en vedette l'honorable juge Daniel Dumais, ancien du Cégep, qui viendra livrer un témoignage inspirant. L'entrée est au coût de 125 \$, incluant un reçu fiscal de 60 \$. Les profits seront entièrement remis à la Fondation pour soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire. (M.L.)

Nos professionnels

Le Havre Femmes
MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS
Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.
info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dr Stéphanie Bélanger, optométriste
Dr Virginie Boudreau, optométriste
269, rue Taché Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Centre Traitement Impôts
(impôts des particuliers)
581 676-1040

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LA POCATIÈRE
Vous avez un local commercial ou industriel à louer dans le milieu pocatois?
Nous pouvons en faire la promotion dans le répertoire Web des locaux à louer
C'EST GRATUIT!
Contactez Édith Dubé
Développement économique La Pocatière
418 856-3702, poste 1

PRO STORE ENR
SUR MESURE!
45% de RABAIS sur TOILES SOLAIRES, ALTERNÉES, OPAQUES ET MOTORISÉES du PDSF
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE JUSQU'AU 30 AVRIL 2025
Claude Fortin, prop. 418 241-8800
PLUS DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE
SERVICE PROFESSIONNEL ET GARANTI!

ÉMONDAGE ABATTAGE D'ARBRES
Service de nacelle Travail 61 pi
GESTION DONALD GARON inc.
AVEC ASSURANCE RESPONSABILITÉ
418 498-2283

CENTURY 21
Nord-Sud
COURTIER IMMOBILIER
Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!
FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

Saint-Jean-Port-Joli lance une vaste consultation pour une nouvelle politique culturelle

À l'automne prochain, Saint-Jean-Port-Joli adoptera une nouvelle politique culturelle qui guidera le développement artistique et patrimonial du village pour la prochaine décennie. Le maire Normand Caron a récemment dévoilé la démarche, invitant du même souffle les citoyens à s'impliquer activement dans le processus de consultation.

JOSÉ SOUCY

Baptisée Cultivons l'inoubliable, la démarche mise sur une mobilisation large des résidents, artistes, commerçants et partenaires locaux. « Nous souhaitons que cette refonte de la politique culturelle permette de déterminer ensemble nos priorités pour les dix prochaines années, et ainsi créer une vision culturelle audacieuse, inspirante et durable, à l'image de notre communauté », a commenté M. Caron.

Une série d'activités de consultation est prévue, incluant un sondage en ligne

jusqu'au 11 mai, des groupes de discussion ciblés — sur invitation — au mois de mai prochain, des ateliers de médiation culturelle auprès des jeunes jusqu'au 12 mai, et une soirée publique festive prévue le vendredi 13 juin à La Vigie.

La dernière politique culturelle de Saint-Jean-Port-Joli remonte à 2008. « Comme le contexte a grandement évolué sur les plans économique, social et culturel au cours des dernières années, il s'avérait primordial pour la municipalité



Le comité culturel de Saint-Jean-Port-Joli. Derrière : Michel Saulnier, François Garon, Benoît Bellavance. Devant : Ginette Plante, Camille Richard, Christiane Hardy, Virginie St-Pierre et Line Jacques. Photo : Andréanne Guimond Photographie

de réaliser cette refonte», a ajouté Normand Caron.

Un engagement à long terme

Pour piloter l'important projet, un comité consultatif composé de huit personnes clés œuvrant dans les milieux culturel et municipal a été formé il y a près d'un an. Le comité est chargé de déterminer les grandes orientations de la nouvelle politique, d'assurer le bon déroulement des travaux, et d'accompagner la municipalité tout au long du processus.

Ce sont cependant les citoyens qui demeurent au cœur de la démarche. Un accompagnement professionnel de l'organisme Les Arts et la Ville vient également enrichir la démarche pour tout le volet de consultation citoyenne.

La politique culturelle 2025-2035

verra le jour en novembre 2025. Elle servira de guide dans la prise de décisions du conseil municipal. La vision qu'elle portera se traduira en axes d'orientation et en objectifs clairs qui inspireront un plan d'action concret en concordance avec les besoins ciblés par la communauté lors des consultations. Afin d'assurer le respect et le suivi de la nouvelle politique, la Municipalité s'engage à présenter à la population un bilan des projets soutenus et des initiatives réalisés chaque année.

Rappelons que ce projet est possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec, et de la Municipalité dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Saint-Jean-Port-Joli. La localité tient également à remercier la MRC de L'Islet pour son étroite collaboration.

Crise sociale : un appel à l'action citoyenne dans Montmagny-L'Islet

Alors que le Québec traverse une crise sociale, la CDC ICI Montmagny-L'Islet lance un cri du cœur pour mobiliser la population, et renforcer le filet social local. Face à ces bouleversements, la Corporation propose une réponse concrète, soit un comité de participation citoyenne ouvert à tous.

JOSÉ SOUCY

« Hausse du coût de la vie, crise du logement, multiplication des cas d'itinérance, impacts croissants des changements climatiques... Les régions comme Montmagny et L'Islet n'échappent pas à la tempête », affirme Marion Perreault, codirectrice de la CDC locale.

Ce comité vise à réunir des citoyens engagés — peu importe leur expérience ou leur disponibilité — autour d'un objectif commun, soit réfléchir, agir et bâtir un plan de gestion de crise adapté aux réalités locales. Cette initiative citoyenne se veut par ailleurs inclusive, collaborative, et résolument tournée vers l'action.

L'organisme prévoit d'ailleurs publier progressivement, au cours des prochains mois, une série de sept textes pour explorer les causes profondes et les

conséquences concrètes de cette crise sociale. Chaque publication mettra en lumière un droit fondamental « mis à mal », et proposera des pistes de solution.

En plus de favoriser la résilience communautaire, ce comité est aussi une occasion d'acquiescer et de partager des connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des crises. L'idée est de bâtir un espace de dialogue, où les idées de chacun comptent, et où la solidarité peut se transformer en actions concrètes.

L'appel s'adresse à toutes les personnes de la région désireuses de contribuer, à leur manière, à une réponse collective à une crise qui touche tout le monde. Pour en savoir plus ou pour s'inscrire, contacter la CDC au 418 358-0648, ou par courriel à ici.ml.kb@gmail.com.



AUTOMOD

VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO

PROMOTION

du 1^{er} avril au 31 mai 2025

Avec un remplacement de pare-brise, OBTENEZ un CERTIFICAT-CADEAU d'une valeur de 100\$



- ✓ Traitement anti-pluie (Aquapel)
- ✓ Garantie de 10 ans (tous les pare-brises que nous remplaçons sont accompagnés d'une garantie de 10 ans pour les réparations sans frais)
- ✓ Installation de qualité et garantie

- ✓ Technicien certifié
- ✓ Outillage à la fine pointe de la technologie
- ✓ Recalibrage des caméras de conduite avec outillage spécialisé pour votre sécurité
- ✓ Adhésif uréthane Sika respectant les standards du fabricant

216, rue Rochette, Saint-Pascal 418 308-1001

Le Camp musical Saint-Alexandre consolide ses activités

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape pour le Camp musical Saint-Alexandre (CMSA), avec l'entrée en poste de Denis Lagacé à la direction générale le 1^{er} décembre, ainsi qu'une hausse de fréquentation totale par rapport à 2023.

MARC LAROUCHE

«Le camp, c'est un lieu où il y a une véritable harmonie entre les gens», déclare M. Lagacé dans le rapport annuel. L'organisation a accueilli 727 campeurs au cours de l'année, comparativement à 605 en 2023. Cette augmentation est liée notamment à la croissance du camp de musique traditionnelle De souches à oreilles, réparti sur trois séjours pour un total de 428 inscriptions. Plusieurs participants provenaient de l'extérieur du pays.

Le camp jazz a accueilli 45 personnes,

en majorité des étudiants du cégep et de l'université. Le partenariat avec l'Université Laval a permis d'offrir des bourses à certains participants.

Pour la première fois, les revenus générés par les réservations hors saison ont dépassé ceux des camps d'été. La direction souligne l'apport de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska dans l'organisation d'activités hivernales. Au total, 6492 nuitées et 15 640 repas ont été enregistrés en 2024.

Les exportations du Québec en hausse de 2,5 % en février 2025

Les exportations internationales de marchandises du Québec, désaisonnalisées et en dollars constants, ont augmenté de 2,5 % en février 2025 par rapport au mois précédent (+ 4,5 % en janvier). C'est ce qui ressort de l'analyse des plus récentes données sur le commerce international de marchandises du Québec, diffusées dernièrement par l'Institut de la statistique du Québec.

Exportations et importations internationales de marchandises¹
(variations en pourcentage)

	2024		2025	
	Variation annuelle	Variation mensuelle		Variation cumulative ²
		Janvier	Février	
Québec				
Exportations	2,8	4,5	2,5	11,6
Importations	1,2	2,1	- 4,5	0,9
Canada				
Exportations	1,1	3,6	- 3,4	6,8
Importations	0,0	1,8	- 1,4	1,5

- Données désaisonnalisées, en dollars constants (aux prix de 2017).
- Les deux premiers mois de 2025 par rapport aux mêmes mois de 2024.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Graphique : Institut de la statistique du Québec

Les produits ayant le plus contribué à ce gain mensuel sont les aéronefs (+ 111,7 %), le porc frais et congelé (+ 75,1 %), les graines oléagineuses sauf le canola (+ 196,6 %), ainsi que les moteurs d'aéronefs (+ 15,3 %).

Parmi les produits dont les exportations ont diminué en février, on trouve notamment le cuivre et les alliages de cuivre sous forme brute (- 54,2 %), les carburants diesel et biodiesel (- 48,8 %), le mazout léger (- 48,0 %), ainsi que les minerais et concentrés de fer (- 17,8 %). Les exportations des deux premiers mois de 2025 ont progressé de 11,6 % par rapport aux mêmes mois de 2024.

Aux États-Unis et ailleurs

Les exportations destinées aux États-Unis, non désaisonnalisées et en dollars courants, ont atteint 8 G\$ en février 2025, une baisse de 5 % par rapport à janvier (- 2,1 % pour les exportations vers l'ensemble des pays).

Les importations internationales de marchandises du Québec, désaisonnalisées et en dollars constants, ont connu une baisse de 4,5 % en février 2025 par rapport à janvier (+ 2,1 % en janvier). Les importations des deux premiers mois de 2025 ont crû de 0,9 % par rapport aux mêmes mois de 2024.

La situation au Canada

Selon les informations publiées par Statistique Canada le 3 avril, les exportations canadiennes de marchandises, désaisonnalisées et en dollars constants, ont diminué de 3,4 % en février 2025 par rapport au mois précédent. Les importations se sont quant à elles repliées de 1,4 %.

Pour les deux premiers mois de 2025, les exportations et les importations de marchandises du Canada ont enregistré des hausses respectives de 6,8 % et de 1,5 %, comparativement à la même période en 2024. (J.S.)

Le CMSA a continué d'offrir des bourses, notamment par l'intermédiaire du programme Destination C.A.M.P. de l'Association des camps du Québec. Deux jeunes ont bénéficié de cette aide, et trois autres ont reçu une bourse de la fondation Mathieu Rivest et Jacques Poitras. Le camp applique également un rabais familial à partir du deuxième enfant inscrit.

Sur le plan culturel, quatre concerts ont été présentés dans le cadre de la série des jeudis. Le rapport note des défis liés à la faible participation du public, et aux

pertes financières occasionnées. Du côté du studio Desjardins et des résidences artistiques, le nombre de projets est demeuré bas. Deux résidences et trois projets d'enregistrement ont été réalisés. Le rapport mentionne que plusieurs artistes disposent désormais de leurs propres installations. Des ajustements tarifaires ont été faits en cours d'année.

En 2025, les efforts seront principalement concentrés sur quatre axes : membership, philanthropie, consommation énergétique, et développement hors saison.



Denis Lagacé, directeur général du Camp musical Saint-Alexandre. Photo : Marc Larouche

Venez vivre l'accueil chaleureux des Résidences Labrie

1 mois
GRATUIT
de loyer pour
bien s'installer *

Journée Portes Ouvertes

Samedi 3 mai 2025 - 13h30 à 16h00

Offre d'une durée limitée

Ambiance familiale, soins attentionnés et tranquillité d'esprit au quotidien.

418 492-7922

Un nouveau départ, tout en douceur et un mois gratuit!

465, av. Chapleau, St-Pascal
www.ebenresidences.ca

*Certaines conditions s'appliquent

Trois membres du Corps de cadets J.E. Bernier décorés

Le Corps de cadets de la Marine royale du Canada CCMRC 260 J.E. Bernier peut se targuer d'un nouvel honneur. Trois de ses membres, reconnus pour leur engagement exceptionnel, ont reçu en mars dernier la Médaille du couronnement du roi Charles III, une distinction canadienne créée pour souligner l'intronisation du souverain le 6 mai 2023.

JOSÉ SOUCY

Les récipiendaires, Sylvie Cloutier, Violaine Pellerin et Germain Pelletier, incarnent chacun à leur manière les valeurs de service, d'engagement et de transmission qui animent ce corps de cadets bien ancré dans sa communauté.

Sylvie Cloutier s'est ainsi vu remettre la médaille des mains de la lieutenant-gouverneure du Québec, l'honorable Manon Jeannotte, en reconnaissance de son implication constante au sein de la Ligue navale du Canada, tant au niveau provincial qu'à la succursale de L'Islet-sur-Mer. Son travail soutenu auprès des jeunes et des bénévoles

contribue depuis des années au dynamisme du mouvement cadet dans la région.

Violaine Pellerin a également reçu cette distinction lors d'une cérémonie officielle tenue à la base militaire de Valcartier, où 64 cadets ont été honorés. Dans son allocution, la lieutenant-gouverneure a tenu à saluer l'engagement de la jeunesse, évoquant son rôle crucial dans l'avenir collectif. « Ils [les jeunes] incarnent la relève de demain, et leur impact se fait déjà sentir aujourd'hui », a-t-elle déclaré.

Quant à Germain Pelletier, il a reçu sa médaille le 30 mars des mains du



Sylvie Cloutier, Violaine Pellerin et Germain Pelletier. Photo : Courtoisie

lieutenant-colonel L.L.F. Harvey. Actif depuis près de 45 ans dans le mouvement des cadets, M. Pelletier continue de s'impliquer avec la même passion qui a fait de lui une figure respectée et incontournable au sein de l'organisation.

Le CCMRC 260 J.E. Bernier de L'Islet-sur-

Mer, rappelons-le, accueille les jeunes de 12 à 18 ans désireux de vivre une expérience enrichissante, axée sur le leadership, la discipline et l'engagement communautaire. Ces trois décorations soulignent l'impact durable du travail de ses membres, tant auprès des jeunes que dans la collectivité.



Centre-Femmes
LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA

PROGRAMMATION

INSCRIPTION 418-492-1449

semaine du 27 avril - GRÈVE SOCIALE

**ACTIVITÉS
MAI**

7 mai 12h - Diner pizza \$

8 mai 13h30 - Atelier découverte : La résilience avec la Lueur d'espoir

13 mai 13h - Conférence sur les troubles cognitifs

*Partenariat activité ouverte à tous.les

14 mai 13h30 - Atelier jardinage : Bacs et potager

Nouveau Espace jardin communautaire

15 mai 9h30 - Toast-café : L'anxiété avec La Traversée

22 mai 13h30 - Portfolio : Relation positive

29 mai 17h30 - Rencontre interculturelle : Jardiner au Québec

*Ouvert à tous.les

... et bien plus

VOIR LA PROGRAMMATION COMPLÈTE

www.lapasserelledukamouraska.org




Le Botswana et la Namibie : de la brousse au désert

Sylvain Guilmain, réalisateur pour Les Aventuriers voyageurs

Pour une raison que la famille Guilmain-Brunelle s'explique mal, l'Afrique est une destination souvent délaissée par les voyageurs. C'est vrai, les routes sont défoncées, les lions et les éléphants sont maîtres des savanes, et le désert est brûlant, mais tous ces dangers sont surtout subjectifs. Grâce à leur quatrième film avec les Aventuriers voyageurs, nos quatre globe-trotters nous prêtent leurs yeux, et nous font découvrir une Afrique somme toute accessible, accueillante, et bien sûr, pleine de surprises.

On est au début du mois d'août, les journées sont chaudes et ensoleillées, les nuits sont froides et étoilées, c'est le temps idéal pour réaliser un voyage qui restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Nos premières aventures sud-africaines étant derrière nous, on est prêt à affronter la partie vertigineuse de notre voyage de six mois, c'est-à-dire huit semaines d'aventures à sinuer dans les plaines inondées du delta de l'Okavango, à la recherche d'animaux sauvages, à marcher sur les falaises bordant les chutes Victoria, et à rouler sur des routes qui serpentent entre dunes, montagnes et océan.

Les safaris au Botswana

Après avoir traversé le Botswana du sud au nord en trois jours, le voyage débute véritablement à Maun, porte d'entrée du delta de l'Okavango. À partir d'ici, on se laisse guider par les professionnels qui nous feront découvrir les réserves naturelles préservées du nord du pays.

Contrairement à d'autres destinations africaines, où les parcs peuvent être bondés, ici, seuls quelques véhicules sont autorisés dans les réserves, garantissant une expérience plus intime et immersive avec la faune. De plus, les camps ne sont aucunement protégés par des clôtures, ce qui rend nos nuits sous la tente quelque peu agitées. Entre le rugissement lointain des lions, le cri d'une hyène effrayée, ou le bruissement des feuilles sous les pas furtifs d'un éléphant, la vie dans les camps éveille tous nos sens.

Après Moremi, Khwai et Savuti, les safaris culminent dans le parc national de Chobe, véritable sanctuaire des éléphants, où on peut les

observer par centaines qui, traversant la brousse, se précipitent dans le fleuve pour s'abreuver et y faire quelques ablutions.

Les chutes Victoria

Avant de quitter le Botswana, nous faisons au petit détour au Zimbabwe afin de visiter les fameuses chutes Victoria. Quel spectacle ! Un grondement sourd emplît l'air, annonçant la puissance du Zambèze qui se précipite dans l'abîme, soulevant un nuage de brume visible à des kilomètres. Nous restons hypnotisés par la force brute de cette merveille naturelle que l'on peut observer depuis de nombreux points de vue.

La Namibie

Après avoir traversé le désert du Kalahari, la Namibie se laisse découvrir au rythme des pistes infinies. Notre 4x4 chargé de vivres, de réserves d'eau, et sur le toit, de nos tentes prêtes à se déployer sous les étoiles, on navigue entre montagnes et plaines arides, d'un lieu mémorable à un autre.

Parmi ceux-ci, les dunes rougeoyantes de Sossusvlei qui côtoient le silence de Deadvlei et de ses arbres fossilisés figés dans le temps, ou encore le village fantôme de Kolmanskop submergé par le désert, dont les maisons sont envahies par le sable.

Dans tous les cas, comme aussi au Fish River Canyon, chez les Himbas, ou dans le parc national d'Etosha, on a l'impression de côtoyer des bouts d'éternité.

Alors, vous montez avec nous ? L'horaire des embarquements se situe sur cette page : <https://lesaventuriersvoyageurs.com/portfolio/botswana-namibie/>

Vers une interdiction du cellulaire à l'école

Interdire complètement le cellulaire dans les écoles québécoises et sur les terrains des établissements, c'est la principale recommandation dévoilée récemment par la Commission spéciale sur l'usage des écrans chez les jeunes, avant même le dépôt de son rapport final attendu le 30 mai.

MARC LAROUCHE

La présidente de la Commission, la députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata Amélie Dionne, explique que cette mesure fait l'unanimité parmi les membres de la Commission, ainsi que chez une majorité de citoyens et d'acteurs du milieu scolaire. « En janvier, la Fédération des syndicats de l'enseignement a sondé ses membres : 76 % des enseignants se sont dits favorables à une interdiction totale du cellulaire sur le territoire de l'école », dit-elle.

En parallèle, une consultation publique en ligne, une tournée dans plusieurs établissements scolaires, et l'analyse d'écoles déjà soumises à une telle interdiction ont renforcé cette orientation. « Au Collège Notre-Dame à Rivière-du-Loup, la mesure est en place depuis cinq ans. Quand on questionne les jeunes là-bas, ils nous disent qu'ils ne reviendraient pas en arrière. Ils ont compris les bienfaits de cette limitation. »

Majorité numérique

Au-delà du cellulaire à l'école, la Commission s'intéresse aussi à la question de la majorité numérique, soit l'âge à partir

duquel un jeune pourrait légalement accéder aux réseaux sociaux. « C'est un enjeu important. Les experts entendus en commission nous ont tous dit qu'il faut retarder l'accès à ces plateformes, qui peuvent causer de la dépendance », conclut Amélie Dionne. Le rapport final, prévu pour le 30 mai.

Le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage, par la voix de sa trésorière Nathalie Dionne, estime que le principal défi lié à l'interdiction complète des cellulaires à l'école ne sera pas l'adhésion à la mesure, mais sa gestion. « En classe, je peux gérer. Mais quand arrivent les entrées, les sorties, ou les pauses sur le terrain de l'école, c'est là que ça se complique », explique Mme Dionne, également enseignante.

Selon elle, la mesure, bien qu'appuyée, demandera une adaptation majeure sur le plan de la surveillance, en particulier au secondaire. « Il y a du personnel de soutien qui s'occupe des surveillances, mais ça risque d'être plus compliqué pour eux », note-t-elle, comparant la situation à celle de la vapoteuse ou de la cigarette,

Ce que dit le rapport intérimaire

Dans son rapport intérimaire, la Commission recommande l'interdiction complète des cellulaires, écouteurs et autres appareils mobiles personnels dans toutes les écoles primaires et secondaires du Québec, pendant toute la journée scolaire, y compris dans les corridors, cafétérias et cours d'école.

Selon les données recueillies par les consultations, la majorité des élèves du secondaire possèdent un téléphone intelligent qu'ils utilisent fréquemment pendant les pauses et les heures de repas. Or, 86 % de l'ensemble des répondants, et 63 % des jeunes de 14 à 17 ans estiment que l'interdiction du cellulaire en classe permet de limiter efficacement les distractions. Même éteint, un téléphone visible sur un pupitre peut nuire à la mémoire de travail et à l'apprentissage. Et l'enjeu dépasse les murs de la classe.

Plusieurs experts et intervenants entendus par la Commission plaident pour une interdiction sur l'ensemble du territoire scolaire. Selon eux, cette mesure pourrait améliorer la socialisation entre les élèves, favoriser la santé mentale, et réduire le temps global passé devant les écrans. « Le cellulaire devient une barrière pour se faire des amis », a même reconnu un élève de primaire. Dans les écoles ayant déjà mis en place une interdiction complète, les témoignages recueillis révèlent une meilleure ambiance, des corridors plus animés, et des récréations plus interactives.

La Fédération des syndicats de l'enseignement, qui a sondé près de 7000 de ses membres, note que 76 % sont favorables à une interdiction totale.

Certaines réserves

Le rapport stipule que certaines voix, comme celle de l'Association québécoise des neuropsychologues, expriment des réserves, craignant que l'interdiction prive certains jeunes marginalisés d'un accès important à leur réseau de soutien. Elles suggèrent de privilégier les activités alternatives pour inciter les élèves à délaisser leurs écrans de manière volontaire. Plusieurs élèves consultés partagent cette ambivalence. Pour les jeunes plus isolés, le cellulaire est parfois un refuge, mais plusieurs croient aussi qu'une interdiction pourrait les encourager à aller vers les autres.

La recommandation phare du rapport vise donc à interdire l'usage du cellulaire pendant toute la journée scolaire, sauf en cas de besoin pédagogique ou médical. Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a réagi favorablement. (M.L.)



Les membres de la Commission spéciale sur l'usage des écrans chez les jeunes. Photo : Assemblée nationale

interdites aux mineurs mais tout de même présentes dans les milieux scolaires.

La directrice adjointe de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, Geneviève Soucy, affirme que la recommandation de la commission n'amènerait donc pas un énorme changement de culture à la situation actuelle. « Le cellulaire est interdit dans les salles de classe officiellement depuis septembre 2024 à la suite de la directive du ministère, mais nos écoles avaient déjà mis des mesures en place en ce sens depuis quelque temps. Chaque école et son conseil d'établissement sont autonomes dans le

déploiement de leur code de conduite et de leurs règles de vie. »

Mme Soucy cite à titre d'exemple l'école secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, qui a déjà entrepris une démarche de consultation auprès du personnel, des parents et les élèves à ce sujet. « Du côté du centre de services, nous estimons que chaque outil qui crée une distraction en classe ne devrait pas s'y retrouver, puisque l'objectif est de préserver la qualité de l'apprentissage. Évidemment, il est important de poursuivre le développement des compétences numériques chez les élèves », conclut-elle.

LES ARTS DE LA SCÈNE EN COLLABORATION AVEC Le Placoteux L'HERBOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Partenaire saison COOP MONTMAGNY CAP-SAINT-IGNACE

VOUS PRÉSENTENT

IVAN BOIVIN-FLAMAND 20. NOV. 2025

Ivan Boivin Flamand est un auteur-compositeur-interprète et guitariste virtuose originaire de la Première Nation Atikamekw de Manawan.

Dans les dernières années, il s'est démarqué par sa présence sur scène flamboyante aux côtés de Florent Vollant, Scott-Pien Picard, Maten et même Ginette Reno. Son énergie contagieuse et ses solos de guitares épiques sont unanimement acclamés. Il est considéré comme une étoile montante et un modèle pour les jeunes des communautés autochtones.

Ivan Boivin-Flamand lance maintenant son projet solo avec un premier EP Indie-Pop Rock en anglais et en Atikamekw.

Découvrez Ivan le samedi 3 mai à 20 h à la salle Promutuel Assurance.

ADLS.CA | 418 241-5799

PLUS DE 2,9 M\$ POUR KAMOURASKA ET L'ISLET

Mathieu Rivest annonce un soutien accru aux infrastructures municipales

Le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a récemment annoncé un appui financier de plus de 2,9 M\$ pour les municipalités des MRC de Kamouraska et de L'Islet. Ces sommes proviennent de la bonification du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), qui vise à soutenir les petites localités dans la mise à niveau de leurs infrastructures.

JOSÉ SOUCY

Au total, 1 608 493 \$ sont alloués à 17 municipalités de la MRC de Kamouraska, tandis que 1 325 438 \$ iront à 14 municipalités de la MRC de L'Islet. Ce soutien permettra aux localités de moins de 5000 habitants de réaliser des travaux sur des bâtiments municipaux à vocation culturelle, communautaire, sportive ou récréative.

« Les infrastructures municipales requièrent des investissements considérables, et c'est pourquoi notre gouvernement soutient financièrement les municipalités dans la mise en œuvre de leurs projets. Je suis heureux pour les gens de Côte-du-Sud qui, grâce à cette bonification de notre gouvernement, bénéficieront d'infrastructures et de services améliorés, modernisés et sécuritaires », a fièrement déclaré M. Rivest.

Les municipalités les plus aidées

Dans la MRC de Kamouraska, les villes de La Pocatière (164 582 \$) et de Saint-Pascal (151 480 \$) se distinguent par les montants

les plus élevés. Plusieurs autres localités, dont Saint-André-de-Kamouraska, Saint-Philippe-de-Néri, Sainte-Hélène et Saint-Joseph-de-Kamouraska, pour ne nommer que celles-là, reçoivent une enveloppe de 75 000 \$ chacune.

Du côté de la MRC de L'Islet, ce sont L'Islet (159 802 \$), Saint-Jean-Port-Joli (146 852 \$), et Saint-Pamphile (125 777 \$) qui obtiennent les aides les plus substantielles. Les autres municipalités de la MRC, comme Saint-Damase, Saint-Adalbert et Tourville reçoivent également un soutien de base de 75 000 \$.

L'ensemble de la Côte-du-Sud

La MRC de Montmagny se voit quant à elle accorder une enveloppe de 1 138 737 \$, répartie entre treize municipalités, dont Cap-Saint-Ignace (143 572 \$) et Berthier-sur-Mer (113 762 \$). Au total, ce sont 4 072 668 \$ qui seront injectés dans les 44 municipalités de la circonscription de Côte-du-Sud, dans le cadre de cette bonification ciblée de la TECQ 2024-2028.



Mathieu Rivest. Photo : Courtoisie

« Partout au Québec, notre gouvernement contribue à développer des milieux de vie qui sont toujours plus dynamiques, et où il fait bon vivre. Aujourd'hui, je suis fier que nous annonçons ce soutien aux plus petites municipalités, parce qu'elles en ont particulièrement besoin. Ce coup de pouce supplémentaire permettra d'offrir des services essentiels de qualité aux citoyens, ainsi que des lieux où ils pourront se réunir, se divertir, ou encore bouger. J'ai déjà hâte de voir les différents projets qui verront le jour dans toutes

nos régions », a conclu Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales.

Soulignons que la bonification de 90 millions de dollars annoncée s'inscrit dans une enveloppe équivalente à celle du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), qui a pris fin le 31 décembre 2024. Elle vient s'ajouter à l'investissement majeur de plus de 3,2 milliards de dollars annoncé en juillet 2024 pour les infrastructures municipales dans le cadre de la TECQ 2024-2028, dont 1 milliard provient directement du gouvernement du Québec.

Logements recherchés au Cégep

En vue de la rentrée collégiale 2025, le Cégep de La Pocatière relance son appel à la population afin de constituer un répertoire de logements pour ses étudiants. Comme l'an dernier, l'établissement souhaite recueillir les offres de chambres, d'appartements ou d'espaces locatifs disponibles dans la région.

La demande d'hébergement demeure élevée, et des travaux de rénovation prévus dans les mois à venir viendront accentuer cette pression. Le répertoire vise donc à faciliter le jumelage entre les propriétaires de logements disponibles et les membres de la communauté collégiale en recherche d'un milieu de vie accueillant et sécuritaire.

Les citoyens qui souhaitent offrir un espace locatif sont invités à transmettre leurs informations à l'adresse courriel bottinlogement@cegeplapocatiere.qc.ca. Ces données seront intégrées dans un bottin consultable par les étudiants à la

recherche d'un logement.

L'initiative s'inscrit dans une volonté plus large du Cégep de soutenir ses étudiants dans leur parcours, en leur offrant un environnement favorable à la réussite scolaire et à l'intégration dans le milieu. L'établissement rappelle que l'accès à un logement adéquat est un élément déterminant dans le cheminement collégial.

En sollicitant la participation de la population locale, le Cégep souhaite renforcer les liens avec la collectivité et assurer un accueil de qualité à ceux et celles qui choisissent La Pocatière pour poursuivre leurs études. (M.L.)



Le Cégep de La Pocatière. Photo : Archives Le Placoteux

CONSOMMEZ PRÈS DE CHEZ VOUS

Soutenez l'économie locale...
de votre assiette
à votre journal!

News Media Canada
Médias d'Info Canada



Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

ZONE circulaires

CAHIER DÉTACHABLE **À CONSERVER**

**Publiez et distribuez
vos circulaires au meilleur prix!**

19 601 EXEMPLAIRES ENTIÈREMENT DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA

Pour plus d'information : Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com



CHASSE | PÊCHE | PLEIN AIR

VALIDE DU 29 AVRIL AU 11 MAI 2025

100\$ DE RABAIS

499⁹⁸\$
reg.: 599⁹⁸

ENSEMBLE IMPERMÉABLE

COLLECTION HUGO STRONG
« CATCH RAIN »

60\$ DE RABAIS

269⁹⁹\$

MANTEAU

- Imperméabilité 30 000 / 30 000
- Traitement DWR (Durable Water Repellent)
- Coutures entièrement scellées

Gr. : S - 5XL

606530-199

40\$ DE RABAIS

229⁹⁹\$

PANTALON

- Bretelles ajustables
- Poche poitrine avec laisse de téléphone
- Renfort en tissu Cordura

Gr. : S - 3XL

606531-199



15% DE RABAIS

54⁹⁹\$
reg.: 64⁹⁹

CHANDAIL À CAPUCHON

« TOURNAMENT AIR UPF »

- 160gsm 92% polyester / 8% spandex
- Maille d'aération légère sur les côtés et les manches
- Finition anti-microbienne
- Sunshield™ UPF - protection UVA et UVB

Couleurs : Armé ou rouge

Gr. : S - 3XL

725502-117 / 252096-7679-07

725502-113 / 252096-1220-07



PLUS DE 20% DE RABAIS

69⁹⁹\$
reg.: 89⁹⁹

BOTTES-PANTALON

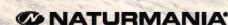
SEMELLES
TRACTION

- Fabriquée en nylon très résistant
- Petit coussinet ajouté aux genoux
- Intérieur recouvert de vinyle

Gr. : 4 - 13

299400-110

Semelle en feutre
également disponible
Option \$



60\$ DE RABAIS

269⁹⁹\$
reg.: 329⁹⁹

ENSEMBLE IMPERMÉABLE

TEAM ECOTONE
« TRITON »



Pour femme

- Membrane protectrice 15 000/15 000
- Confortable et léger
- Pantalon avec bretelle ajustable

Gr. : XS - XL

212445-620 / 212446-620



CIRCULAIRE COMPLÈTE DISPONIBLE EN MAGASIN

10\$ DE RABAIS

69⁹⁹\$
reg.: 79⁹⁹\$



ÉTUI POUR CANNES

« TEAM ECOTONE »

- Jusqu'à 4 cannes et moulinet
 - Longueur : 47"
 - Plusieurs pochettes
- 342316-132



39⁹⁹\$
reg.: 44⁹⁹\$



ÉTUI POUR CANNE

COLLECTION
FILLES DE BOIS

- Rigide
 - Sangle réglable
- 111003-627



20% DE RABAIS

79⁹⁹\$
reg.: 99⁹⁹\$



COFFRE À PÊCHE

SOUPLE
« TEAM ECOTONE »

- Plusieurs rangements
 - Base imperméable
 - 4 plateaux inclus
- 342317-132



20\$ DE RABAIS

49⁹⁹\$
reg.: 69⁹⁹\$



BANC DE BATEAU

« TEAM ECOTONE »

- Pliable et plusieurs positions possibles
- 111201-132



15\$ DE RABAIS

69⁹⁹\$
reg.: 84⁹⁹\$

SAC À DOS

« NAVIGATOR
TEAM ECOTONE »

- 4 plateaux inclus
- Compartiment frontal pour les plateaux
- Sangle porte-canne
- Porte-bobine
- Nylon imperméable et résistant

111002-132



PLUS DE 15% DE RABAIS

29⁹⁹\$
reg.: 36⁹⁹\$

ÉPUISETTE

FLOTTANTE

- Poignée 8"
 - Profondeur 20"
 - Circonférence 14"
 - Construction en aluminium anodisé noir
 - Maille caoutchoutée
- 447583-100



Rapala®

CIRCULAIRE COMPLÈTE DISPONIBLE EN MAGASIN

10\$ DE RABAIS

89⁹⁹\$
reg.: 99⁹⁹

SPYPOINT

CAMÉRA DE CHASSE

« FORCE-48 »

- Photos / Vidéos
- 48MP / 720P
 - Portée du flash et détection : 80 pieds
 - Déclencheur : 0,5 s
- 283000-100



30\$ DE RABAIS

69⁹⁹\$
reg.: 99⁹⁹

Wildgame INNOVATIONS

CAMÉRA DE CHASSE

« KICKER 2.0 »

- Photos / Vidéos
- 18MP / 720P
 - Portée du flash et détection : 60 pieds
 - Déclencheur : 1 s
- 244360-100



100\$ DE RABAIS

999⁹⁹\$
reg.: 1099⁹⁹



CARABINE À VEROU

« CASCADE »

- Plusieurs calibres disponibles
- Finition du canon : Cerakote en Flat Dark
 - Capacité : 4 + 1
 - Camo : Wideland Earth
- 271028



PLUS DE 15% DE RABAIS

114⁹⁹\$
reg.: 139⁹⁹

CIBLE

« T500 »

- Poids : 44 lb
 - 23" x 22" x 12"
 - Jusqu'à 500 pi/s
 - Capacité pointe de pratique seulement : +/- 3 000 flèches
- 122200-100



ZONE13.COM

20\$ DE RABAIS

134⁹⁹\$
reg.: 154⁹⁹

CIBLE

« ÉRUPTION »

- Dimension : 13,5" x 13,5" x 10"
 - Arrête des flèches jusqu'à 400 pi/s
- 122100-100



ZONE13.COM



LA SALOPETTE
ET L'AVENTURIER

531, boul. Hébert, Saint-Pascal 418 492-2702

salopetteaventurier.com





Avis de décès

Thérèse Laforest Lapointe (1929-2025) Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Au Centre d'hébergement Domaine Saint-Dominique de Québec le 24 janvier 2025, est décédée à l'âge de 95 ans et 11 mois Mme Thérèse Laforest, épouse de feu M. Joseph Lapointe; fille de feu Mme Marie-Alice Michaud et de feu M. Alfred Laforest. Elle demeurait à Québec, autrefois à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 3 mai 2025 dès 9 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Saint-Alexandre, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle était la sœur de : feu Rollande (feu Raoul Ouellet), feu Jean-Paul (feu Jacqueline Laforest), feu Roger (feu Marthe Viel), feu Gisèle (feu Marcel Frève), feu Aline (feu Joseph Viel), feu Charlotte (feu Richard Vincelette), Sr Rita s.p., feu Maurice (Jacqueline Turner), Sr Pauline s.c.q., Sr Paula s.c.q., Mario (Christiane Lemelin), Claude (Gisèle Lavallée). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Laforest et Lapointe ainsi que ses ami(e)s.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la fabrique de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, 692, route 289, Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Alain Dionne (1954-2025) Saint-Philippe-de-Néri

Au centre d'hébergement Villa-Maria de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, le 13 avril 2025, est décédé à l'âge de 70 ans et 4 mois M. Alain Dionne, conjoint de feu Mme Francine Voyer; fils de feu Mme Jeanne D'Arc Bossé et de feu M. Raymond Dionne. Il demeurait auparavant à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 2 mai 2025 dès 16 h. Un hommage à sa mémoire aura lieu le jour même à 18 h 30, au salon de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Philippe-de-Néri, le samedi 3 mai à 9 h.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Rémi, Benoit (Julie Picard), Sarah (Pierre-Luc Gauthier), Marie-Pier (Kevin St-Pierre) et leur mère, Diane Gagnon; ses petits-enfants : Raphael, Lionel, Léandre, Samia, Éli; ses frères et sœurs : Angèle (René St-Pierre), Danielle (René Hudon), Marcelle (Jimmy Abud), Henri (feu Liette Lévesque) (Line Dumais), Gaétan (Diane Legault), Robert (Louissette Lévesque), Solange (Serge Côté), Normand (feu Jacqueline Chamberland), André (Diane Guillemette). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, autres parents de la famille Dionne ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel du centre d'hébergement Villa-Maria pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Réal Lévesque (1943-2025) Saint-Pacôme

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 21 mars 2025, est décédé à l'âge de 81 ans et 4 mois M. Réal Lévesque, époux de Mme Claudette Houle; fils de feu Mme Bertha Bard et de feu M. Armand Lévesque. Il demeurait à Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le samedi 3 mai 2025 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même, à 14 h, au salon de Saint-Pacôme, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Claudette Houle; sa fille, Sandra (Stéphane Martin); son petit-fils, Marc-Olivier. Il était le frère de : Jean-Marc (Raymonde Dubé), Denis (Johanne Côté), feu Nicole (feu Yves Charest), Normande (André Simard), Denise (feu Roland Soucy); le beau-frère de : feu Gisèle (feu Marien Ouellet), feu Colette (feu Lionel Thériault). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier la Dre Andrée-Anne Paradis et le personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4^e Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 ou à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur /En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Carole Lévesque (1963-2025) Mont-Carmel

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 16 avril 2025, est décédée à l'âge de 61 ans et 7 mois Mme Carole Lévesque, épouse de M. Pierre Roussel; fille de Mme Lucie Gagné et de feu M. Frank Lévesque. Elle demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 3 mai 2025 dès 11 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h 30, au salon de Saint-Pascal.

Elle laisse dans le deuil son époux, Pierre Roussel; ses filles : Stéphanie (Marc Chénard), Valérie (Geonathan Laplante); ses petits-fils : Charles-Olivier, Xavier et Isaac Chénard, Mathias et Hubert Laplante; sa mère, Lucie (feu Frank Lévesque); ses frères et sa sœur : René (Manon Jolicoeur), Alain (Marlène Bernier), Claire; ses beaux-frères et belles-sœurs : Jacques, Richard (Janet Dubé), Suzanne (Marcel Ouellet), Jeannine (Jean-Yves Thériault), Marc (Line Dionne), Solange (Claude Lauzier), Welley (Isabelle Morin), Yvan (Maryse Roussel); ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel soignant des soins intensifs de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et au Dr Maxime Ouellet pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à l'APHK, Association des personnes handicapées du Kamouraska Est Inc. 655, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jeannine Bernier Pelletier (1933-2025) Saint-Aubert de L'Islet

À l'Hôpital de Montmagny, le 16 mars 2025, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Jeannine Bernier, épouse de feu monsieur Raymond-Marie Pelletier. Elle demeurait à Saint-Aubert de L'Islet.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lucie, Rachel (Sylvain St-Pierre), François et Marcellin;

ses petits-enfants : Olivier et Florence St-Pierre et leur famille.

Elle est allée rejoindre ses parents, madame Marie-Anne Fournier et monsieur Wilfrid Bernier de Saint-Cyrille-de-Lessard ainsi que tous les membres de sa famille.

Sont aussi affectés par son départ, les membres de la famille Pelletier, ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis(e)s.

De sincères remerciements sont adressés aux membres du personnel de l'Hôpital de Montmagny pour leur soutien, leurs délicates attentions, les soins attentionnés et leur présence chaleureuse.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boulevard Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8, <http://www.fondationhotel Dieu de Montmagny.com/>

Les membres de sa famille vous accueilleront au

Salon paroissial
(Sacristie de l'église)
Saint-Aubert de L'Islet

le samedi 3 mai à compter de 9 h 30. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 3 mai 2025 à 11 h en l'église de Saint-Aubert de L'Islet. Ses cendres seront par la suite déposées au columbarium du cimetière paroissial.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Messe anniversaire

Antoine Cloutier

Sainte-Hélène-de-Kamouraska

« Cher époux, cher papa, une année s'est écoulée depuis ton départ. L'amour et la joie de vivre que tu nous apportais nous manquent beaucoup. Tu as laissé derrière toi une présence qui ne s'effacera jamais. »

Pour honorer la douce mémoire de M. Antoine Cloutier, une messe anniversaire sera célébrée ce dimanche 4 mai 2025 à 9 h 30, en l'église de Sainte-Hélène.

Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Nos condoléances à toutes les familles éprouvées

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias,
dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**,
en bloquant les nouvelles de ses plateformes
Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre



leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Le Théâtre des Prés s'anime cet été

la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon et le Comité de développement de Saint-Germain-de-Kamouraska s'inscrivent dans les tournées du Réseau d'été du Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec (ROSEQ). Leurs 20 ans de complicité se poursuivent pour la présentation de spectacles au Théâtre des Prés de Saint-Germain-de-Kamouraska à l'été 2025.



Horizons – 25 ans du Montréal Guitare Trio (MG3) ouvrira le bal le 3 juillet. Photo : Courtoisie

Trois spectacles sont proposés. D'abord, le jeudi 3 juillet, la saison débute avec le spectacle *Horizons – 25 ans* du Montréal Guitare Trio (MG3). Ce groupe musical surprend, étonne, exalte et enflamme à chacune de ses prestations. Sa présence scénique époustouflante diffuse le fruit de son travail avec fougue et passion depuis maintenant plus de 25 ans.

Le 12 juillet, Marie-Jo Thério prendra le relais avec son spectacle *La Maline, 20 ans et quelques lunes*. Voir Marie-Jo Thério sur scène est une expérience peu commune. L'auteure-compositrice-interprète s'y donne avec passion et singularité, dans un élan artistique unique.

Le groupe Baie, avec le spectacle *Grand bleu*, complétera la programmation du Théâtre des Prés le 28 août. Embarquez avec eux, et laissez-vous envahir par un gros sourire qui s'épanouit au fil des chansons. Vos mouvements du bassin convergeront dans une immense célébration de l'époque révolue du disco et du rock des années 60-70, avec une touche pop d'aujourd'hui. Un *show* interdit à ceux qui n'aiment pas avoir du fun.

Les billets sont disponibles chez Métro Plus Lebel à La Pocatière, et à la Tabagie Lunik à Saint-Pascal.

Source : Salle André-Gagnon

Un biscuit, un sourire, un geste pour la cause

Du 28 avril au 4 mai, la Semaine du Biscuit sourire bat son plein au Tim Hortons de La Pocatière. Chaque biscuit vendu durant cette période servira une cause bien réelle d'ici. L'ensemble des recettes sera remis à la Fondation André-Côté, un organisme qui accompagne les personnes en soins palliatifs et leurs proches dans la région.

« En plus d'aider concrètement notre mission, chaque biscuit partagé crée un petit moment de bonheur », souligne l'équipe de la Fondation, qui invite la population à passer à l'action en commandant des boîtes de six ou de douze biscuits, décorés à la main par des bénévoles.

Les commandes peuvent être passées en ligne, et récupérées au Tim Hortons de La Pocatière. Pour les commandes de quatre boîtes ou plus, la livraison est gratuite dans le Kamouraska, à Saint-Roch-des-Aulnaies et à Sainte-Louise. En dehors de ce territoire, des frais de 0,60 \$/km s'appliquent à partir des bureaux de la Fondation.

Les organisateurs espèrent voir les visages illuminés des participants sur leur page Facebook, où seront partagées les photos reçues. Parce qu'offrir un Biscuit

sourire, c'est aussi offrir un peu de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

Source : Fondation André-Côté



Photo : Archives Le Placoteux

Un safari africain en direct

Le propriétaire de la boutique de chasse et pêche La Salopette et l'Aventurier, ayant pignon sur rue à Saint-Pascal, Philippe Paradis réalisera un rêve. Non seulement il ira chasser le gros gibier (kudu et impala) à la pourvoirie Majeje Africa Safaris située en Afrique du Sud, mais il le fera en famille, accompagné de sa conjointe Kim Desjardins, et de son enfant de six mois (Éli) qui sera accroché sur son dos.

JOSÉ SOUCY



Philippe Paradis. Photo tirée de Facebook

« Il s'agit d'un rêve pour moi d'être en mesure de chasser avec mon enfant, car je n'ai pu le réaliser à cette hauteur avec mon propre père, malheureusement décédé trop tôt », dit-il au *Placoteux* d'une voix émue.

Philippe Paradis ne fera pas les choses à moitié, car du 26 avril au 4 mai, son périple se fera en direct sur la page Facebook de la boutique La Salopette et l'Aventurier, ainsi que sur celle du magazine 100 % CHASSE PÊCHE, le seul magazine numérique gratuit au Québec traitant exclusivement de la chasse et de la pêche. « Ce sera une immersion complète dans le milieu de la faune africaine, avec de la chasse au gros gibier. Je vous le dis, ce sera spectaculaire ! », conclut-il avec enthousiasme.

Un produit québécois

Fondée en 2015 par deux Québécois, Éric Bergeron et France Boucher, Majeje Africa Safaris est une entreprise basée en Afrique du Sud qui propose des expériences de safari sur mesure. Que ce soit pour les passionnés de photographie animalière, les amateurs de chasse sportive, ou les férus de pêche en haute mer, Majeje offre une panoplie d'activités permettant de découvrir la richesse de la faune africaine.

Les safaris photographiques permettent d'observer les animaux dans leur habitat naturel, tandis que les safaris de chasse proposent une sélection d'espèces, avec des tarifs variables selon le trophée. À Port Alfred, dans la province du Cap-Oriental, des sorties en mer sont également organisées pour la pêche sportive.



Le kudu fait partie des gibiers offerts aux chasseurs. Photo: Wikimedia Commons

Tu veux une carrière
dans un domaine
qui sort de l'ordinaire?



On a une place pour toi!

Regarde notre site web pour
nous connaître, voir nos
offres d'emploi et
transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à
carrieres@fonderiepoitras.com

POITRAS

Sport

L'École de danse Chantal Caron performe dans Charlevoix

L'École de danse Chantal Caron de Saint-Jean-Port-Joli a entamé sa saison 2025 avec éclat lors d'une compétition tenue du 4 au 6 avril au Manoir Richelieu de Charlevoix. Au total, 48 élèves y ont défendu les couleurs de l'établissement en présentant 11 chorégraphies dans des styles variés, du contemporain au hip-hop.

« Cette première compétition de l'année marque un jalon important pour nos élèves », affirme la directrice artistique Éléonar Caron St-Pierre, soulignant la qualité des prestations et la force

d'interprétation des participants, qui ont su faire rayonner leur passion pour la danse sur cette scène prestigieuse.

Le groupe Dev.1 a remporté les honneurs avec la chorégraphie *Qui je suis*,

obtenant la première place dans sa catégorie. Même résultat pour le groupe Dev.2 avec *La suite*, ainsi que pour le duo *Retour en enfance*, interprété par Camilia Rioux et Ély-Ane Chouinard. Du côté des prestations individuelles, Danaly Chamard St-Pierre a décroché une deuxième place avec son solo *Liens*, tandis que Cloé Robichaud en contemporain, et Kassy Pellerin et Janne Duchesne en hip-hop ont obtenu des troisièmes positions dans leurs catégories respectives.

Le groupe Dev.3, qui regroupe les danseurs les plus avancés, a pour sa part récolté une deuxième place en contemporain et une quatrième en hip-hop. Enfin, Alyson Rodrigue-Castonguay et Camilia Rioux ont obtenu chacune une quatrième

place dans leurs disciplines respectives.

Les résultats obtenus reflètent le travail acharné de toute l'équipe pédagogique de l'école, notamment la contribution de la chorégraphe Mélanie Bourgault pour les prestations de hip-hop, et d'Éléonar Caron St-Pierre pour le contemporain. L'école souligne aussi l'appui essentiel de Vanessa Evangélista, répétitrice technique, dans la préparation des numéros.

Fondée il y a 39 ans, l'École de danse Chantal Caron accueille des danseurs de tous les niveaux à Saint-Jean-Port-Joli. Le spectacle de fin d'année sera présenté le dimanche 1^{er} juin à la salle Edwin-Bélanger de Montmagny, avec plus d'une centaine d'élèves sur scène. (M.L.)



MACHINERIE AM MACHINERY
Depuis plus de 41 ans

OFFRE D'EMPLOI

REPRÉSENTANT

Machinerie AM Inc., fabricant de machinerie agricole et forestière, est à la recherche d'un représentant auprès de sa clientèle canadienne et américaine.

Le candidat aura comme fonction de :

- Cibler des clients potentiels;
- Présenter les produits;
- Assurer le suivi et le service à la clientèle, couvrir et développer des territoires;
- Participer à des foires agricoles au Canada et aux États-Unis.

Aptitudes recherchées :

- Autonomie, disponibilité;
- Sens de la communication développé;
- Connaissances de la vente de machinerie agricole et forestière, un atout;
- Bonne connaissance de la suite Microsoft Office et des réseaux sociaux;
- Posséder un permis de conduire et passeport valide;
- Très bonne maîtrise de l'anglais.

Conditions de travail :
Horaire varié
Salaire : à discuter

Postulez par courriel : admin@ammachinery.com

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

9, des Industries, L'Islet (Québec) G0R 1X0 • www.ammachinery.com

5281E1725



Le groupe Dev.1 a remporté les honneurs avec la chorégraphie *Qui je suis*. Photo : Courtoisie

CECI N'EST PAS UNE EMPLOYÉE.

C'EST LE CŒUR DE L'USINE.



JOURNALIER

Poste permanent, de soir

- Empiler ou dépiler des lattes pour s'assurer que la quantité sur le tapis soit conforme aux normes établies;
- Veiller à ce que la qualité des lattes soit conforme aux normes établies;
- Déposer les lattes afin d'assurer le bon fonctionnement de la ligne de production;
- Respecter les normes de santé et sécurité au travail.

Avantages :

- Vêtement et bottines fournies
- Prime de soir et bonus de production
- Avantages sociaux intéressants
- PAE




rh@prolamfloors.com • www.prolamfloors.com

4519E1625

OFFRE D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.
est à la recherche de personnel :

LOGISTIQUE

Poste permanent, temps plein 40 h / semaine

TÂCHES

- Chargement et déchargement des remorques (pneus de camions)
- Gestion entrepôt (usine)

EXIGENCES

- Bon sens des répartitions • Bonne capacité physique
- Assidu et ponctuel

AVANTAGES SOCIAUX

- Assurance groupe
- REER collectif

Veillez vous présenter avec votre c.v. ou le faire parvenir à l'adresse suivante :



point-s.ca/pneusfm



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Téloc.: 418 492-9883

0069H0925

Marc Michaud en concert à L'Islet

Un après-midi ensoleillé, une rencontre musicale inattendue, et le charme opère. C'est ainsi que Marc Michaud, pianiste et claviériste de jazz-rock, s'est retrouvé à l'affiche du Café culturel L'Illette pour le dimanche 4 mai à 14 h. Impressionnés par son jeu et par son univers sonore singulier, les organisateurs d'Arts et Culture L'Islet n'ont pas hésité à lui ouvrir les portes de leur scène.

JOSÉ SOUCY

Issu d'une famille de musiciens, Marc Michaud baigne dans la musique depuis l'enfance. Formé en hautbois au conservatoire, il bifurque rapidement vers le piano, et s'imprègne progressivement du langage du jazz, jusqu'à faire du jazz-rock fusion sa signature. Une trajectoire artistique singulière, nourrie par des voyages, des collaborations fraternelles, et des expériences scéniques aux quatre coins du monde.

Adolescent, il a eu la chance de vivre quatre années au Maroc grâce au travail de son père. Ce séjour l'a marqué, autant humainement qu'artistiquement. Il poursuit ensuite sa route musicale en Europe, accompagnant ses deux frères aînés, eux aussi musiciens classiques.

C'est avec son frère Pierre qu'il forme un duo jazz-rock atypique, mêlant piano et violoncelle électrique, qui se produit en France, en Allemagne, en Suisse, mais aussi sur le continent africain. En solo, Marc Michaud s'est illustré dans de nombreux contextes, que ce soit dans

des pianos-bars intimistes, en tant qu'accompagnateur d'artistes variés, ou au sein d'un orchestre de musique caribéenne. Une palette musicale riche et éclectique, à l'image de son parcours.

Il revient aujourd'hui avec un nouvel album profondément personnel, dans lequel il partage ses compositions originales. Cet album, selon lui, exprime bien qui il est, et c'est avec enthousiasme qu'il le présentera au public de L'Islet.

Lors de ce passage improvisé au Café culturel, l'artiste a littéralement conquis l'équipe sur place. « Il nous a impressionnés à un point tel qu'on ne pouvait passer à côté de vous le présenter », confient les organisateurs.

Ce concert s'inscrit ainsi dans la volonté de faire découvrir des artistes d'exception. Le spectacle est ouvert à tous, avec une contribution volontaire demandée (argent comptant seulement). Le lieu est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

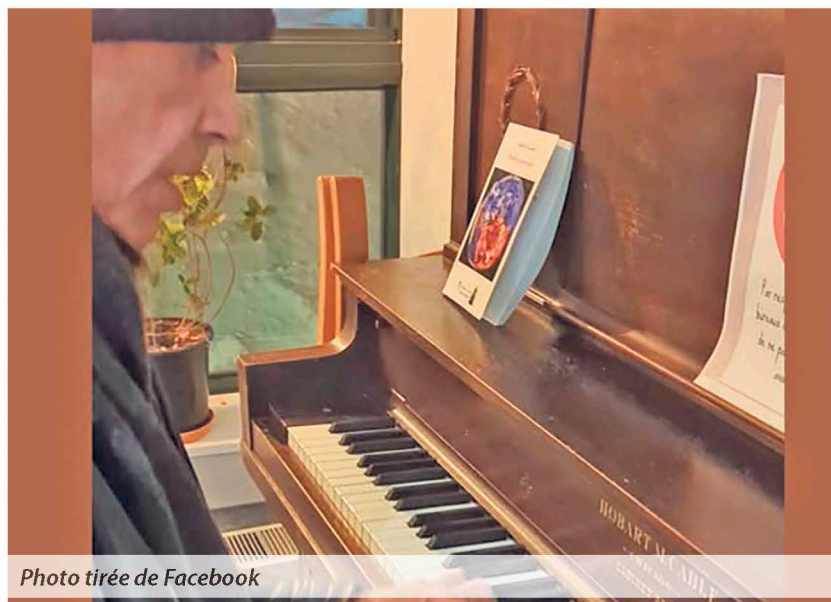


Photo tirée de Facebook

OFFRES D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.
est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- Préparation des pneus pour le rechapage

JOURNALIER À LA POSE DE PNEUS

- Installation, réparation de pneus de toutes grandeurs

Ces deux offres sont des postes
à temps plein, 40 h / semaine

Veillez vous présenter avec votre c.v. ou
le faire parvenir à l'adresse suivante :



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Télééc. : 418 492-9883



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH
12 rue de l'Église, Saint-Onésime-d'Ixworth (Québec) G0R 3W0
dg@stonesime.com

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

Responsabilités du poste

- ✓ Aptitude dans la gestion de budget de voirie
- ✓ Participation à la gestion des contrats
- ✓ Élaboration et suivi du plan de maintenance/entretien de la voirie
- ✓ Planification et supervision des tâches
- ✓ Exercer un suivi des travaux sur les chantiers
- ✓ Assurer la qualité opérationnelle des équipements et contrôler les inventaires
- ✓ Faire respecter les règlements municipaux

Tâches

- ✓ Entretien des infrastructures (rues, trottoirs, ponts, parcs, sentiers, patinoire), pose d'asphalte froide et nettoyage des ponceaux
- ✓ Entretien des équipements et machinerie municipale et entretien paysager (tonte, désherbage, nettoyage)
- ✓ Inspections des parcs et mobiliers et ramassage des déchets et recyclage; parc et bordure de route
- ✓ Maintenance des bureaux administratifs et nettoyage intérieur/extérieur des bâtiments municipaux
- ✓ Préparation salle du Conseil et ménage communautaire, installation de décorations pour événements
- ✓ Toutes autres tâches connexes

Exigences

- Sens de l'analyse développée, afin de se conformer aux exigences en lien avec les Lois et les normes gouvernementales ainsi qu'à la réglementation municipale;
- Posséder un permis de conduire de classe 5;
- Être en bonne condition physique;
- Être disponible pour les urgences en dehors des heures normales de travail et lors d'événements spéciaux;
- Posséder des connaissances en mécanique générale de base et en entretien général d'immeubles.

Conditions

- Poste permanent à temps plein 40 h / semaine.
- Horaire régulier de travail : 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 7 h à 12 h 30 le vendredi.
- Rémunération à déterminer selon l'expérience.
- Date d'entrée en fonction : le plus tôt possible

Faites parvenir votre CV par la poste ou par courriel, avec copie du permis de conduire et diplôme, au plus tard le **25 avril 2025 à 12 h** à l'attention de madame Nancy Lizotte, responsable des ressources humaines.

Nous remercions les postulants pour leur intérêt. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

0069H1325.2

0338E1625

RÉSUMÉ DU PLAN D'URBANISME

Le Plan d'urbanisme est un document de planification encadrant l'aménagement et le développement du territoire de la Ville de La Pocatière. Ce document présente un portrait actuel de la communauté, la vision d'aménagement et de développement, les orientations et les objectifs qui en découlent, les affectations du sol ainsi qu'un plan d'action en vue de mettre en œuvre le plan d'urbanisme.

UNE VISION D'AMÉNAGEMENT POUR L'AVENIR DE LA VILLE

La vision d'aménagement et de développement du Plan d'urbanisme identifie l'objectif vers lequel doit tendre la Ville à travers la démarche de développement qu'elle entreprendra pour les prochaines années.

En 2035, le milieu de vie se sera adapté en fonction du vieillissement de la population et permettra également aux aînés autonomes d'avoir facilement accès aux différents services présents sur le territoire. Un parc immobilier de qualité et varié permettant aux étudiants, aux jeunes professionnels, aux familles ainsi qu'aux aînés d'être logés à des coûts raisonnables sera disponible. Les activités et événements sont promus par le biais de différentes plateformes et les occasions de rencontres sont multiples et adaptées pour tous les groupes d'âge.

En 2035, les entreprises, commerces et industries se seront adaptés à la demande et offriront des produits et services complémentaires. Les emplois seront de qualité et permettront des horaires adaptés aux réalités des étudiants qui travailleront dans des commerces locaux. Le développement des activités récréotouristiques aura engendré des retombées économiques dans les différentes sphères commerciales. L'affichage et la promotion des activités dans toute la Ville amèneront les automobilistes de passage à connaître la Ville de La Pocatière dans son entièreté.

En 2035, tous les déplacements seront sécuritaires sur le territoire pocatois. Que ce soit en transport automobile ou en transport actif, tous pourront accéder aux différents pôles d'activités. La mobilité des plus jeunes comme des aînés sera accrue à la suite de la création de parcours sécurisés et l'utilisation des plateformes de covoiturage et de transport adapté. Sur les routes de La Pocatière, les marcheurs, cyclistes et automobilistes se partageront l'espace de manière courtoise et équitable.

En 2035, les milieux naturels exceptionnels de La Pocatière seront connus de tous. Les citoyens travailleront main dans la main afin de protéger l'environnement. Grâce à des formations sur la protection de l'environnement ainsi qu'une identification stricte des paysages et des milieux naturels à protéger, tous auront à cœur la préservation du milieu. La gestion des déchets sera un enjeu des plus importants. En effet, leur réduction substantielle donnera aux Pocatois et Pocatoises la fierté de faire partie d'une communauté soucieuse de l'environnement.

LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN D'URBANISME

À la suite de l'énoncé de vision et du portrait de la Ville, neuf grandes orientations d'aménagement et de développement ont été formulées. Ces orientations correspondent aux lignes directrices de planification dont s'est dotée la Ville. Chacune de ses orientations est par la suite déclinée en une série d'objectifs et d'actions présentés dans le plan d'action qui accompagne le Plan d'urbanisme.

1. **Un centre-ville consolidé et adapté à la population**
 - > Assurer une offre adéquate en parcs, installations sportives, services municipaux et lieux communautaires
 - > Assurer le développement à l'intérieur du périmètre d'urbanisation
2. **Un parc immobilier diversifié et de qualité**
 - > Améliorer le cadre bâti existant et assurer la qualité du cadre bâti futur
 - > Adapter l'offre de logements pour tout type de ménage
3. **Un patrimoine promu et mis en valeur**
 - > Assurer la protection du patrimoine naturel et du patrimoine bâti
 - > Assurer la transmission du savoir historique
4. **Des commerces et services diversifiés et adaptés**
 - > Accroître l'attractivité du noyau commercial sur la rue principale
 - > Promouvoir les attraits touristiques et culturels
5. **Un pôle industriel consolidé et affirmé**
 - > Promouvoir l'implantation d'industries dans le parc industriel
 - > Encourager la création d'emplois de qualité
6. **Des activités agricoles pérennes et mises en valeur**
 - > Développer un réseau agrotouristique
 - > Promouvoir la vente et la transformation de produits agricoles
 - > Promouvoir les activités agricoles respectueuses de l'environnement
7. **Un milieu naturel protégé et adapté aux changements climatiques**
 - > Assurer la protection des milieux naturels
 - > Accroître le verdissement des rues, des parcs et des espaces publics afin de réduire les effets des îlots de chaleur urbains

8. Une communauté sensibilisée et écoresponsable

- > Soutenir et encourager l'implication citoyenne
- > Encourager les bonnes pratiques

9. Une mobilité durable et sécuritaire

- > Assurer des déplacements sécuritaires et la bonne cohabitation entre les usagers
- > Promouvoir les modes de déplacements alternatifs à l'automobile



LES AFFECTATIONS

Les affectations visent à définir la vocation et la fonction dominante des différents secteurs présents sur le territoire de la Ville. Leur répartition est effectuée conformément aux intentions du schéma d'aménagement révisé de la MRC et de façon à répondre à la vision, aux orientations et aux objectifs d'aménagement du Plan d'urbanisme. En somme, le territoire de la Ville de La Pocatière se divise en trois grandes affectations différentes.

Agricole

Cette affectation est une unité territoriale dont le caractère agricole est prédominant et homogène. Elle regroupe la majorité des sols les plus fertiles du territoire, soit les sols de classes 3 et 4 selon l'inventaire des terres du Canada. Une concentration importante d'entreprises agricoles avec valeur foncière, investissements et revenus élevés se retrouve dans cette affectation. Sa délimitation intègre l'ensemble de la plaine littorale et une partie du piémont. En zone agricole permanente, on retrouve un îlot déstructuré avec morcellement de type 1. Cet îlot déstructuré portant la mention « avec morcellement » (type 1) est défini comme étant un îlot dans lequel il est permis de subdiviser une unité foncière vacante pour créer plusieurs terrains utilisés à des fins de résidence unifamiliale isolée en conformité avec la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Protection intégrale

Cette affectation regroupe des espaces jugés comme étant très sensibles en lien à toute activité humaine en raison de l'équilibre écologique précaire qu'ils présentent. Les principaux secteurs visés sont l'estuaire laurentien comprenant la zone intertidale (battures) constituant souvent des habitats fauniques ou floristiques très particuliers. La fragilité environnementale de ces secteurs justifie une fonction orientée vers le maintien et la protection des caractéristiques biologiques et naturelles, d'où, par conséquent, une fréquentation humaine très limitée.

Urbaine

Cette affectation coïncide avec le noyau urbanisé de la Ville. Il s'agit donc de l'endroit où des habitations, des commerces et services, des institutions publiques, des entreprises manufacturières, des infrastructures et équipements publics de manière concentrée se retrouvent. La délimitation de cette affectation à des fins urbaines correspond à la délimitation du périmètre d'urbanisation. D'ailleurs, en cas de litige quant à la délimitation de l'affectation urbaine, c'est cette cartographie qui prévaut.

LE PLAN D'ACTION

Le Plan d'urbanisme se termine avec un plan d'action proposant une stratégie de mise en œuvre. Celui-ci comprend une série d'actions à entreprendre en matière d'aménagement et de développement afin de répondre aux différents objectifs visés par les orientations.

Pour plus de détails concernant le Plan d'urbanisme et son contenu, une copie de celui-ci est rendue disponible pour consultation aux bureaux de la Ville de La Pocatière. Les règlements ont reçu le certificat de conformité de la MRC de Kamouraska le 9 avril 2025, conséquemment, ils entrent en vigueur à cette date.

Chantale Guy
Greffière par intérim



AVIS PUBLIC

PROJET DE TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BELL MOBILITÉ

Bell s'engage à fournir aux communautés canadiennes des services sans-fil de voix et de données à haute vitesse. Afin d'améliorer la qualité de son service, Bell propose la construction d'un pylône haubané de 90 mètres (97 m avec le parafoudre) et ses équipements. Le périmètre du site et l'abri (2m x 3m) seront clôturés afin de limiter l'accès au public. Dans le cadre du processus de consultation publique établie par Industrie Canada et du cadre réglementaire de Bell en vertu de la Loi sur la radiocommunication, Bell invite le public à transmettre ses commentaires sur l'emplacement proposé avant le mardi 27 mai 2025. Cette tour est conforme à l'ensemble des directives d'Industrie Canada contenues dans la circulaire des procédures concernant les clients CPC-2-0-03.

EMPLACEMENT DU SITE CÔTE BLAIS F3907 : 22, rue Langlais, Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0.

COORDONNÉES : Latitude: 47.436063°, Longitude: -69.854731°.

DESCRIPTION LÉGALE : Partie des lots 5 426 861, 5 426 862 et 5 426 863, Cadastre du Québec

TOUTE PERSONNE PEUT soumettre des commentaires relativement à ce projet avant le mardi 27 mai 2025.

CONTACT CHEZ BELL :
Réf. : F3907 Côte Blais
André Nepton
Ussi communications inc.
Mandataire pour Bell Mobilité
1759, rue Ouiatchouan
Mashteuïatsh (Québec)
G0W 2H0
Tél. : 418 812-3939
Courriel :
anepton@ussicom.com



037/H1725_3



AVIS PUBLIC

PROJET DE TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BELL MOBILITÉ

Bell s'engage à fournir aux communautés canadiennes des services sans-fil de voix et de données à haute vitesse. Afin d'améliorer la qualité de son service, Bell propose la construction d'une tour haubanée de 90 mètres (97 m avec le parafoudre) et ses équipements. Le périmètre du site et l'abri (2m x 3m) seront clôturés afin de limiter l'accès au public. Dans le cadre du processus de consultation publique établie par Industrie Canada et du cadre réglementaire de Bell en vertu de la Loi sur la radiocommunication, Bell invite le public à transmettre ses commentaires sur l'emplacement proposé avant le mardi 27 mai 2025. Cette tour est conforme à l'ensemble des directives d'Industrie Canada contenues dans la circulaire des procédures concernant les clients CPC-2-0-03.

EMPLACEMENT DU SITE : LAC MORIN E3633, 0, rang Saint-Adolphe, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Québec, G0L 2G0 (9355-9219 Québec inc.)

COORDONNÉES : Latitude: 47.616176°, Longitude: -69.565689°.

DESCRIPTION LÉGALE : Partie du lot 6 637 087 du Cadastre du Québec

TOUTE PERSONNE PEUT soumettre des commentaires relativement à ce projet avant le mardi 27 mai 2025.

CONTACT CHEZ BELL :
Réf. : E3633 Lac Morin
André Nepton
Ussi communications inc.
Mandataire pour Bell Mobilité
1759, Ouiatchouan
Mashteuïatsh (Québec)
G0W 2H0
Tél. : 418 812-3939
Courriel :
anepton@ussicom.com



037/H1725



PUBLIC NOTICE

PROPOSED BELL MOBILITY RADIOCOMMUNICATIONS FACILITY TELECOMMUNICATION TOWER

Bell is committed to providing Canadian communities high speed wireless voice and data service. To improve service, Bell is proposing to construct a 97 meters guyed pylon with ancillary radio equipment including a shelter approximately 2m x 3m at the base of the tower with a perimeter fence for public safety. As part of the public consultation process as required by Industry Canada and Bell's regulator under the Radiocommunications Act, Bell is inviting the public to comment on the proposed tower location before Tuesday, May 27, 2025, in compliance with LUA's telecommunications policy. This tower is fully compliant with Industry Canada guidelines, as found under the public consultation process.

TOWER LOCATION CÔTE BLAIS F3907 : 22, Langlais Street, Mont-Carmel, Quebec G0L 1W0.

COORDINATES : Lat: 47.436063° N, Long: 69.854731° W.

LAND REGISTRY DETAILS :
Lots number 5 426 861, 5 426 862
& 5 426 863, Quebec cadaster.

ANYONE MAY submit a comment on this subject matter latest on Tuesday, May 27, 2025.

BELL CONTACT :
Réf. : F3907 Côte Blais
André Nepton
Ussi communications inc.
Agent for Bell Mobility
1759, Ouiatchouan
Mashteuïatsh, Quebec,
G0W 2H0
Tel. : 418 812-3939
Email : anepton@ussicom.com



037/H1725_4



PUBLIC NOTICE

PROPOSED BELL MOBILITY RADIOCOMMUNICATIONS FACILITY TELECOMMUNICATION TOWER

Bell is committed to providing Canadian communities high speed wireless voice and data service. To improve service, Bell is proposing to construct a 97 meters guyed pylon with ancillary radio equipment including a shelter approximately 2m x 3m at the base of the tower with a perimeter fence for public safety. As part of the public consultation process as required by Industry Canada and Bell's regulator under the Radiocommunications Act, Bell is inviting the public to comment on the proposed tower location before Thursday, May 27, 2025, in compliance with LUA's telecommunications policy. This tower is fully compliant with Industry Canada guidelines, as found under the public consultation process.

TOWER LOCATION : LAC MORIN E3633, 0, Saint-Adolphe row, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Quebec G0L 2G0 (9355-9219 Québec inc.).

COORDINATES : Lat: 47.616176° N, Long: 69.565389° W.

LAND REGISTRY DETAILS :
Lot number 6 637 087 of the
Quebec Cadaster.

ANYONE MAY submit a comment on this subject matter latest on Tuesday, May 27, 2025.

BELL CONTACT :
Réf. : E3633 Lac Morin
André Nepton
Ussi communications inc.
Agent for Bell Mobility
1759, Ouiatchouan
Mashteuïatsh, Quebec,
G0W 2H0
Tel. : 418 812-3939
Email : anepton@ussicom.com



037/H1725_2

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Maryse Pelletier, greffière-trésorière adjointe de la municipalité régionale de comté de Kamouraska, que conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle du conseil de la MRC de Kamouraska, située au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec), le **jeudi 12 juin 2025 à 10 h**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires impayées, ainsi que des intérêts, pénalités et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais encourus ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL

PROPRIÉTAIRE

MARIO BOUCHER

Adresse de l'immeuble : 24, rue Desjardins
Mont-Carmel (Québec) GOL 1W0

Matricule : 5356-50-8581
Numéro de lot : 5 427 815
Total des taxes et frais de vente *: 2 342,02 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de MONT-CARMEL, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **CINQ MILLIONS QUATRE CENT VINGT-SEPT MILLE HUIT CENT QUINZE (5 427 815)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

PROPRIÉTAIRE

LUC DESBIENS

Adresse de l'immeuble : 273 à 273B, rue Principale Est,
Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec) GOL 3J0

Matricule : 6272-66-6686
Numéro de lot : 5 170 938
Total des taxes et frais de vente *: 5 908,45 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-DIX MILLE NEUF CENT TRENTE-HUIT (5 170 938)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRES

JENNIFER RICHARD ET RENÉ OUELLET

Adresse de l'immeuble : 412, Route 230 Est,
Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Québec) GOL 3J0

Matricule : 6676-11-3626
Numéro de lot : 5 170 700
Total des taxes et frais de vente *: 2 340,14 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT (5 170 700)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

PROPRIÉTAIRE

ONÉSIME BÉLANGER

Adresse de l'immeuble : Avenue Chassé,
Kamouraska (Québec) GOL 1M0

Matricule : 5269-08-8202
Numéro de lot : 4 008 904
Total des taxes et frais de vente *: 255,06 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de KAMOURASKA, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS HUIT MILLE NEUF CENT QUATRE (4 008 904)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE

PROPRIÉTAIRE

JULIE SÉNÉCHAL

Adresse de l'immeuble : 42, Route 132 Est,
Saint-Denis-De La Boutellerie (Québec) GOL 2R0

Matricule : 4763-43-4377
Numéro de lot : 4 007 993
Total des taxes et frais de vente *: 1 790,89 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-DENIS-DE-LA BOUTEILLERIE, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (4 007 993)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

PROPRIÉTAIRE

PIERRE BONENFANT

Adresse de l'immeuble : 169 à 179, boulevard Bégin,
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0

Matricule : 4551-88-2649
Numéro de lot : 4 320 455
Total des taxes et frais de vente *: 848,51 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-PACÔME, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS TROIS CENT VINGT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-CINQ (4 320 455)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

PIERRE BONENFANT

Adresse de l'immeuble : 17, rue Loranger,
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0

Matricule : 4551-89-7251
Numéro de lot : 4 320 461
Total des taxes et frais de vente *: 550,30 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-PACÔME, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS TROIS CENT VINGT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE ET UN (4 320 461)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

PIERRE BONENFANT

Adresse de l'immeuble : 223 à 225, boulevard Bégin,
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0

Matricule : 4652-32-2364
Numéro de lot : 4 319 835
Total des taxes et frais de vente *: 506,57 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-PACÔME, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS TROIS CENT DIX NEUF MILLE HUIT CENT TRENTE-CINQ (4 319 835)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

GROUPE BONENFANT INC.

Adresse de l'immeuble : 178A à 178C, boulevard Bégin,
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0

Matricule : 4651-08-6603
Numéro de lot : 4 319 821
Total des taxes et frais de vente *: 630,83 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-PACÔME, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS TROIS CENT DIX NEUF MILLE HUIT CENT VINGT ET UN (4 319 821)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

GROUPE BONENFANT INC.

Adresse de l'immeuble : 48A, rue Lavoie,
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0

Matricule : 4749-48-0745
Numéro de lot : 6 436 741
Total des taxes et frais de vente *: 1 803,12 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-PACÔME, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **SIX MILLIONS QUATRE CENT TRENTE-SIX MILLE SEPT CENT QUARANTE ET UN (6 436 741)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

FRANCK CHÉNARD

Adresse de l'immeuble : 10, rue Poulin,
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0

Matricule : 4651-49-9550
Numéro de lot : 4 320 538
Total des taxes et frais de vente *: 2 302,01 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-PACÔME, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS TROIS CENT VINGT MILLE CINQ CENT TRENTE-HUIT (4 320 538)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

INNO 3B INC.

Adresse de l'immeuble : 22 à 24, rue Fortier
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0

Matricule : 4652-46-7360
Numéro de lot : 4 320 659
Total des taxes et frais de vente *: 20 929,10 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-PACÔME, connu et désigné comme étant le **LOT** numéro **QUATRE MILLIONS TROIS CENT VINGT MILLE SIX CENT CINQUANTE-NEUF (4 320 669)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH

PROPRIÉTAIRE

GUILLAUME LECLERC (GLS Sonorisation)

Adresse de l'immeuble : 95, Chemin d'Ixworth,
Saint-Onésime-d'Ixworth (Québec) G0R 3W0

Matricule : 5035-87-8238
Numéros de lot : 5 526 461
Total des taxes et frais de vente *: 8 503,55 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH, connu et désigné comme étant les **LOTS** numéros **CINQ MILLIONS CINQ CENT VINGT-SIX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE ET UN (5 526 461)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

PROPRIÉTAIRE

GUILLAUME LECLERC

Adresse de l'immeuble : 13, Chemin d'Ixworth,
Saint-Onésime-d'Ixworth (Québec) G0R 3W0

Matricule : 5035-98-0494
Numéros de lot : 5 526 467
Total des taxes et frais de vente *: 2 978,20 \$

DÉSIGNATION

Un immeuble situé dans la municipalité de SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH, connu et désigné comme étant les **LOTS** numéros **CINQ MILLIONS CINQ CENT VINGT-SIX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SEPT (5 526 467)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **KAMOURASKA**.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement devra être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même, d'une part, des intérêts et pénalités qui devront être calculés au moment du paiement de même que tout versement de taxes qui seraient devenu dû et exigible à ce moment. Ces taxes, intérêts, pénalités et frais encourus seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR :

- Personne physique (pièce d'identité) :
 - Nom
 - Date de naissance
 - Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
 - Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique
- Personne morale
 - Nom
 - Forme juridique et loi constitutive
 - Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale (pièce d'identité) :

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie du document l'autorisant à agir (ex. : résolution, mandat, procuration ou autre)

MODE DE PAIEMENT :

- Paiement complet au moment de l'adjudication en argent comptant, traite ou mandat bancaire, mandat-poste ou chèque visé à l'ordre de la MRC de Kamouraska ou par paiement électronique.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour défaut de paiement de taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (articles 1067 et suivants du Code municipal du Québec).

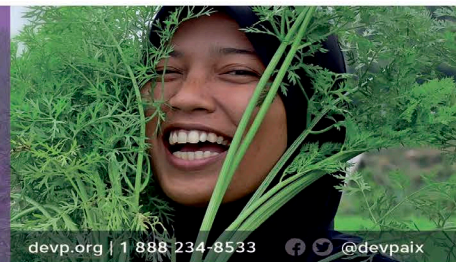
Pour empêcher la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalités et frais encourus) doit être fait directement à la MRC de Kamouraska. Si vous faites le choix de procéder par paiement électronique, il vous appartient, d'une part, de vous informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalités et frais encourus et, d'autre part, d'en informer la municipalité et le centre de services scolaire (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus de vente puisse être interrompu.

Donné à Saint-Pascal, ce 7^e jour du mois d'avril 2025.

La greffière-trésorière adjointe,
Maryse Pelletier

0620H1725

AU CŒUR DE L'ACTION



devp.org | 1 888 234-8533 @devpaix



AVIS PUBLIC

0335H1725

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 293-2025 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 127 ACTUELLEMENT EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE DE MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- À la suite de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement de zonage, qui s'est tenue le 27 mars 2025, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska a adopté par résolution, lors de la séance tenue le 7 avril 2025, le second projet de règlement de zonage.
- Ce règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska afin que ces dispositions soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter à leur égard, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités.
- Le **Règlement de zonage** contient, entre autres, des normes relatives aux constructions et usages complémentaires ou temporaires, à l'apparence des constructions, aux normes d'implantation des bâtiments, à l'aménagement des terrains, aux clôtures, aux stationnements, aux enseignes, à la protection des rives et des lacs de même que les dispositions relatives aux constructions et usages dérogatoires, à l'entreposage, aux maisons mobiles, etc. Le règlement de zonage a également pour but de diviser le territoire en plusieurs zones afin de déterminer les usages (habitation, commerce, industrie, récréatif et institutionnel) autorisés ou prohibés.

CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- être reçue par la municipalité, au bureau municipal situé au 140-A, Route de l'Église à Saint-Joseph-de-Kamouraska, au plus tard le 6 mai 2025

CONSULTATION DES RÈGLEMENTS

- Les règlements peuvent être consultés au bureau municipal situé au 140-A, Route de l'Église à Saint-Joseph-de-Kamouraska, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 à compter de la parution de cet avis.

PERSONNES INTÉRESSÉES

Pour les fins du présent Avis, est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité à voter prévu à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q.R., chapitre E-2.2)* et qui remplit les conditions suivantes le **3 mars 2025** :

- est majeure, de citoyenneté canadienne et n'est pas en curatelle ;
- est une personne physique et domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins six mois, au Québec;
- est, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1)*, situé dans une zone d'où peut provenir une demande;
- dans le cas de copropriétaires indivis d'un immeuble ou d'occupants d'un lieu d'affaires, il faut être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a droit de signer la demande en leur nom;
- de plus, dans le cas d'une personne morale, elle doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le **3 mars 2025**, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ à Saint-Joseph-de-Kamouraska, ce 23^e jour d'avril 2025

René Dufour
Directeur général et greffier-trésorier

Avis publics

AVIS PUBLIC



DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le SECOND projet de règlement numéro 273-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 65 de la municipalité régionale de comté de Kamouraska.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 mars 2025, le conseil a adopté, le 12 mars 2025, le SECOND projet de « règlement numéro 273-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 65 de la municipalité régionale de comté de Kamouraska afin d'ajouter l'usage d'hébergement touristique léger et intermédiaire dans la zone de conservation « Co ». »

2. DISPOSITIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Ce second projet de règlement contient une disposition pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et de toutes zones contiguës à celle-ci afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

Ajout d'un usage d'hébergement touristique léger et intermédiaire

- **Disposition et objet** : article 3 du second projet de règlement

L'article 3.3.2 « le groupe de conservation » al. 1 est modifié par l'ajout de l'usage « toute installation, ouvrage ou construction relié à l'usage d'hébergement touristique léger et intermédiaire ».

- **Zone concernée** : la zone « Co » située dans le secteur de la route 289 et du territoire de Parke.
- **Zones contiguës** : les zones « F » situées à l'est de la route 289 et à l'ouest contiguës à la zone « Co » dans le TNO Picard à la limite avec la MRC de Témiscouata.
- **Origine et objectif de la demande** : Une telle demande peut provenir de la zone concernée à laquelle la disposition s'applique et de toutes les zones contiguës à celle-ci, et vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de toutes zones contiguës à celle-ci d'où provient une demande valide.

3. DESCRIPTION DES ZONES CONCERNÉES

La disposition du second projet de règlement pouvant faire l'objet d'une demande de la part de certaines personnes intéressées concerne la zone mentionnée ci-dessus, soit toute la zone « Co » adjacente à la route 289. L'illustration de la zone concernée et des zones contiguës peut être consultée aux bureaux de la MRC de Kamouraska au 235, rue Rochette à Saint-Pascal.

4. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes d'où provient une demande ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
- être reçue aux bureaux de la MRC, situés au 235, rue Rochette à Saint-Pascal, au plus tard le **6 mai 2025**.

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE

Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum dans le cadre d'une modification à la réglementation d'urbanisme qui contient une disposition susceptible d'approbation référendaire :

5.1 Conditions générales à remplir le 12 mars 2025 et au moment d'exercer la demande :

1. être majeure, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle et ne pas être frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2) et :
 - a) être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins 6 mois, au Québec; ou
 - b) être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire (ou copropriétaire) d'un immeuble ou l'occupant (ou cooccupant) d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), situé dans la zone d'où peut provenir une demande.

5.2 Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes intéressées doivent désigner parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne pour signer la demande en leur nom. Cette procuration doit être produite à la MRC, avant ou en même temps que la demande.

5.3 Condition d'exercice, particulière aux personnes morales

La personne morale qui est une personne intéressée signe la demande par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution et qui, au 12 mars 2025 et au moment d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne et n'est pas ni en curatelle, ni frappé d'une incapacité de voter prévue par la loi. Cette résolution doit être produite à la MRC, avant ou en même temps que la demande.

5.4 Inscription unique

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

6. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du SECOND projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

Le SECOND projet de règlement numéro 273-2025 peut être consulté aux bureaux de la MRC, situés au 235, rue Rochette à Saint-Pascal durant les heures régulières d'ouverture ainsi que sur son site Internet à l'adresse www.mrckamouraska.com.

DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 28^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière,
Catherine Langlois

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle

Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle reprennent. Date : tous les samedis à 19h30, à partir du 29 mars 2025. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle GOL 2CO. Des prix d'une valeur de 2300\$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Pascal

PÉTANQUE. L'été arrive à grands pas et c'est le temps de la pétanque. Le club des 50 ans et plus vous invite à participer aux tournois qu'il organise. Il reste de la place pour le mercredi soir à 18h30 et 19h30. Les personnes intéressées par ce jeu peuvent appeler Nicole Despatis (418-308-0563.) Bienvenue à tous.

FABRIQUE

Saint-Onésime-d'Ixworth

FÊTE DES PÈRES. Le Conseil de fabrique de Saint-Onésime vous invite à «un souper BBQ de la Fête des Pères», en formule «à emporter» ou «manger sur place». Date : le samedi 14 juin 2025 de 17h à 18h. Lieu : la salle Les Générations. La livraison est sans frais dans les limites de Saint-Onésime. Date limite de réservation : le dimanche 8 juin 2025. Contactez vos marguilliers pour obtenir vos billets au coût de 22 \$. Pour information : Jean Bernier et Monique Caron (418-856-3518), Benoît Pilotto (418-856-3559) et Gilbert St-Amant (418-714-4973).

GRUPE SANTÉ-ENTRAIDE

Saint-Joseph-de-Kamouraska

DINER. Le Groupe Santé-Entraide de Saint-Joseph-de-Kamouraska, vous invite au prochain dîner qui aura lieu le mercredi 30 avril 2025 à



**GICLEURS
PIERRE PLOURDE**

7564H0624

Votre partenaire de confiance contre les incendies

SPECIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE

98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska
(Québec) GOL 3JO
pplourde@gicleursplourde.com

Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358

CNMITG
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.O. : 5594-7923-01



**LEMIEUX
LOCATION**

0793H0624

**LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,
CUBE REMORQUE OU FERMÉE**

418.856.2824



FERBLANTERIE DE L'EST INC.

3335H0724

les **Bardeaux TM**
REVÊTEMENT

Tél. : 418 492-1384
Téléc. : 418 492-6432
Cell. : 418 860-6432

260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL

Pliage - Recouvrement
Moules de tôle
Tôles à toitures à l'ancienne



Gaëtan Ouellet, prop.



**Roma Alternateurs
et Démarreurs**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPECIALITÉS :

- Alternateurs et démarreurs
- (vente de neufs et réusinés) **INTERSTATE BATTERIES**

AUTRES :

- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

4097H0624

151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

la salle Entraide/3e Âge, 139, route de l'Église. N'oubliez pas qu'il faut réserver auprès de Michelle Chénard : 418 493-2742

LE 10-90

L'Islet
PÉTANQUE. Le 10-90 L'Islet annonce l'ouverture de l'inscription à la saison de pétanque. Date : le lundi 05 mai 2025 à 19h. Lieu : la salle des Habitants, 50 chemin des Pionniers, L'Islet. Inscription de 12h30 à 13h. La saison se déroulera du 19 mai 2025 au 20 septembre 2025, soit 18 semaines d'activités à raison de trois soirées par semaine. La carte de membre est obligatoire au coût de 8\$ pour la saison. Pour informations : Le 10-90 L'Islet (418-291-2071) ou le1090lislet@gmail.com.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

BINGO. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invitent à un Bingo qui se tiendra le mercredi 07 mai 2025 à 19h30, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Ouverture des portes à 18h30.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

PATRIMOINE MARITIME DE KAMOURASKA

BRUNCH À LA CABANE À SUCRE ! Patrimoine Maritime de Kamouraska vous invite à vous sucrer le bec le dimanche 4 mai 2025 à 11 h à l'Érablière Nathalie Lemieux (957, Rang 4 Est, à Saint-Pascal). Un beau moment à partager avec la famille et les amis ! Prix : 40 \$ (adulte), 20 \$ (enfant 6 à 12 ans) et 10 \$ (enfant 2 à 5 ans). On peut apporter son vin ou sa bière. Pour réserver ou obtenir des renseignements : Manon (418-308-3998) ou patrimoine.maritime@gmail.com. Les réservations prennent fin le 21 avril. Faites vite, les places sont limitées ! Au plaisir de vous voir !

UNITÉ DOMRÉMY & CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Pascal

SOUPER DANSANT. Unité Domrémy et le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal, vous invitent à un souper dansant, pour souligner la fête des mères, avec l'orchestre de Jean Paul et Sylvie. Date : le samedi 3 mai 2025 à 16h. Lieu : salle communautaire de Kamouraska. Prix : \$25. Bienvenue à tous. Pour information et réservation : Gisèle Chamberland (418-492-3626) et Nicole Despatis (418-308-0563)

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots) 9,00\$
Parution encadrée 15,00\$
Mots additionnels 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots)..... 9,00\$
Prière longue 18,00\$
Prière avec image..... 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télec. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne . www.lesseductrices.ca

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1e et 2e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

Le Placoteux .com

La référence dans Kamouraska-L'Islet

Saint-Pascal AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Marie-Ève Blache-Gagné, greffière adjointe de la Ville de Saint-Pascal, que :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'année 2024 pour la Ville de Saint-Pascal seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **lundi 5 mai 2025, à compter de 20 h**, à la salle de conseil de l'hôtel de ville, au 465, rue Taché, Saint-Pascal.

Fait à Saint-Pascal, ce 22^e jour d'avril 2025.

La greffière adjointe,
Marie-Ève Blache-Gagné, OMA

SUDOKU

JEU N° 917

	7	8			4	2	1	
3			1	8				7
1	6	2	7		5			3
	3					5		
6							7	4
	2		3	5	7	8		
		7						5
		3	4				2	
				1		7	4	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

8	4	7	3	1	5	6	9	2
6	2	1	9	4	7	8	5	3
5	3	6	8	9	2	7	4	1
1	6	8	7	3	5	4	2	9
4	7	3	2	1	6	5	8	9
2	9	5	6	8	4	1	3	7
7	8	1	4	6	5	9	2	3
2	9	6	7	8	4	5	1	3
3	4	6	1	8	2	5	7	9
7	1	9	2	3	4	8	6	5

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- Détachement.
- Fromage corse — Hymne de l'Église catholique.
- Rude au toucher — Troisième personne.
- Change chaque année — Empêché de partir.
- Véhicules publics — Engage — Partie de la langue.
- Matière à lingots — Circule en Norvège — Obscurité.
- Matière à bijoux — Navire à voiles.
- Lieu de création — Mercure.
- Important acide — Déchiffrée — Inventé.
- Fruit charnu sans noyau —

VERTICALEMENT

- Indescriptible.
- Célèbres chutes — Mammifère ruminant.
- Prendre de l'EPO (Se) — Dent pointue.
- Haiti — Va dehors — Bouclier.
- Partie d'une cuisinière — Existant.
- Quitte habilement — Légère apparence.
- Décapité — Cent années.
- Dieu à tête de faucon — Insigne liturgique.
- Célèbre verger — Partie d'un tout.

10. Plante voisine du nénuphar — Lieu de combats.

11. Fond de certains objets — Sans père ni mère.

12. Agitation populaire — Plante grimpanche.

RÉPONSE DU JEU

E	N	U	P	R	E	U	M	E	U	N	E	
I	S	A	V	A	C	E	N	I				
S	T	I	E	C	E	E						
E	E	C	R	E	U	E	N	D				
H	G	I	L	E	T	A	T	E				
T	O	L	O	S	R	E	O					
O	R	M	B	R	E	O						
C	A	R	S	M	E	T	O					
U	N	U	T	E	R	E						
A	P	E	U	S	E	L	E					
I	N	D	I	F	E	R	E					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

Petites annonces

Pour un temps limité, à l'achat d'un matelas, nous vous offrons un **ENSEMBLE DE DRAPS** en percale*!



Matelas Graphite
Format Queen
1 719\$

Winners Only
Ensemble de salle à manger
3 mcx
599\$



Grand choix de bases de lit ajustables



* Promotion valable du 1^{er} au 31 mai 2025. Photo à titre indicatif.



matelas CONDOR
LTÉE

214, du Manoir Est, Cap-Saint-Ignace
418 246-5611 • 1 877 287-5611

5749E724

TARDIF
ÉLECTRONIQUE



Nouveau modèle!

Réfrigérateur FRIGIDAIRE GALLERY
20 pi³ - Distributeur d'eau et de glace interne
Seulement **1 939 \$**

Cuisinière FRIGIDAIRE GALLERY
Convection TOTALE
- Convection véritable
- Mode Air Fry
- Cuisson à vapeur
- Cuisson du pain
- Cuisson en déshydratation
Seulement **1 499 \$**

100\$ de rabais

Laveuse FRIGIDAIRE
Chargement vertical haute efficacité de 4,7 pi³
899 \$
Sécheuse FRIGIDAIRE
Autonome électrique de 6,7 pi³
789 \$
Spécial pour l'ensemble **1599 \$**

Lave-vaisselle Stainless
Cuve en Stainless. Ultra silencieux. Fabrication de qualité supérieure. 3 tiroirs
FRIGIDAIRE GALLERY
Spécial **699 \$**

FRIGIDAIRE

L'événement de
RÉNOVATION PRINTANIÈRE

Achetez 2 articles, économisez 200 \$ de plus.
Achetez 3 articles ou plus, économisez 300 \$ de plus.

Du 17 avril au 25 juin 2025

NOUVELLE LIGNE
de réfrigérateurs et hottes **AVIVA**

Hotte de cuisine Aviva
AVA-306RS2
600 cfm - Stainless
2 ensembles de filtres
Seulement **539 \$**
Garantie 2 ans

Réfrigérateur Aviva ARTM180WE
18 pi³ - Tablettes de verres - Blanc
Seulement **859 \$**

Réfrigérateur Aviva ARBM184FS2
18 pi³ - Portes française - Stainless
Seulement **1 339 \$**

Garantie 2 ans pièces et main-d'œuvre, 5 ans sur système réfrigérant.

La clef de sol

214, du Manoir Est, Cap-Saint-Ignace
418 246-3774

Financement sur place



753BE1725